

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

JOURNAL
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

VOLUME TROISIÈME



MONTREAL :

J. B. Rolland & Fils, Editeurs-Propriétaires

12 et 14, RUE SAINT-VINCENT

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. III.

MONTRÉAL, 1^{er} JANVIER 1883.

N^o 1.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nomination de commissaires d'écoles — Commission royale pour les écoles de Montréal. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Mission de l'instituteur — Association des instituteurs catholiques de Montréal et de la banlieue ; séance du 29 novembre 1882. — MÉTHODOLOGIE : Importance de la lecture — Règlement concernant l'examen des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles — Examen des aspirants à l'inspection ; séance du 19 et du 20 décembre 1882. — ORTHOGRAPHE FRANÇAISE : Dictées élémentaires : Le réveil des oiseaux — Le parc seigneurial. — Dictée syntaxique : Des avantages de la société. — Dictée analytique : Les inventions nouvelles. — Dictée d'orthographe usuelle : Viandes et volailles. — Dictée orthologique : Le dragon et les renards. — Exercices littéraires : Trait d'amour fraternel — Fable à traduire en prose. — Etude des homonymes — Locutions vicieuses — Prononciation de certains noms propres. — Origines et étymologies : Jour-Etrennes — Budget — Galimatias — Nuit blanche — Colin-Maillard — Pipes d'écume de mer — Monter sur ses grands chevaux. — Poésie : Les petits enfants — Le maître et l'écolier. — LECTURE POUR TOUS : Variétés — Les enfants — La religion dans les écoles primaires — Une démonstration originale de l'immortalité de l'âme — L'esprit d'observation — Maximes pédagogiques — Le passage de Vénus — Alliage des monnaies d'argent — Situation actuelle des réseaux téléphoniques du monde entier. — Arithmétique — Algèbre — Mesurage — TRIBUNE LIBRE : Correspondance — Prononciation de certains mots à la Comédie française et au Conservatoire de Paris. — FEUILLETON : Zacharie le maître d'école (Suite) — Bureau des examinateurs catholiques de Montréal — Aux instituteurs. — ANNONCES : Bibliographie — Conditions d'abonnement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, en date du 15 novembre dernier, de nommer M. François Méthot, com-

missaire d'écoles pour la paroisse de St-Zotique, dans le comté de Soulanges, le président de l'élection ne sachant ni lire ni écrire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 23 novembre dernier, de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles.

Rimouski, Cedar Hall. — MM. Joseph Smith, Denis Foley, Germain Gendron, Michel Deschamps et Cyprien Pelletier.

Mégantic, Sacré-Cœur de Marie de Shefford. — Révd. L. G. Auclair, en remplacement du Révd. Pierre Lavoie, absent de la municipalité.

Cité de Québec, (Protestants). — MM. William Walker, écuyer, Révd. Charles Hamilton et Robert H. Smith, en remplacement d'eux-mêmes.

Québec, Tewkesbury No. 2. — MM. Patrick Cullen aud David McVey, en remplacement de MM. Patrick Devine and George Laughran, n'y ayant pas eu d'élection en juillet dernier.

Hochelaga, Hochelaga. — M. Arthur Gibeau, en remplacement de Joseph Adolphe Madore qui a laissé les limites de la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 6 décembre, de faire les nominations suivantes.

Commissaires d'écoles,

Mégantic, Leeds. — M. William Ross, en remplacement de M. George Rotlney, qui s'est déclaré dissident.

Gaspé, Newport. — M. Guillaume Grenier, en remplacement de M. James Fahey, qui a laissé les limites de la municipalité.

Gaspé, Gaspé Nord. — MM. Thomas Miller et Philip Mullun, en remplacement de MM. Philip Coffin et Charles Philip, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil du 23 novembre dernier, de nommer Joseph Valentin Gagnon, écuyer, notaire, de Rimouski, membre du bureau des examinateurs de Rimouski, en remplacement de Pierre Louis Gauvreau, qui a résigné.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 30 novembre 1882.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en conseil de nommer l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique comme président, MM. Henri J. Barbeau, remplacé depuis par M. de Martigny, Léonidas Davidson, M. A. B. C. L., Charles J. Doherty, B. C. L. et Charles Glackmayer, comme commissaires, avec Joseph A. N. Provencher et Robert McGibbon, remplacé par M. White, comme secrétaires pour faire une enquête :

1o. Sur l'administration des bureaux de commissaires d'écoles pour la cité de Montréal depuis leur organisation ; 2o. sur la prétendue nécessité d'augmenter la taxe actuelle dans la dite cité ; 3o. et en général sur toutes les matières d'intérêts publics quant aux écoles et au système scolaire dans la dite cité.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

PÉDAGOGIE.

Mission de l'Instituteur.

Entre toutes les professions que l'homme est appelé à exercer sur la terre, il y en a sans doute une infinité qui sont plus agréables, plus considérées et plus lucratives que celle d'instituteur de l'enfance, mais je n'en connais pas de plus noble, de plus honorable et, en même temps, de plus utile. Disons-le hardiment, c'est à nos yeux, comme à ceux de tous les hommes sérieux et clairvoyants, la profession par excellence, puisqu'elle a pour objet tout ce qu'il y a de plus relevé et de seul grand dans ce monde, et qu'elle est appelée à coopérer au travail de Dieu et à parfaire, en quelque sorte par une seconde création, le chef-d'œuvre sorti de ses mains.

Je ne sais jusqu'à quel point il est exact de dire, comme l'ont fait certains auteurs, que la fonction d'instituteur est un sacerdoce, mais je ne crains pas d'affirmer, en toute sincérité, qu'elle est un véritable apostolat.

Si, en effet, le mot apostolat signifie *mission*, l'instituteur n'est-il pas, à beaucoup de titres et dans toute la force du mot, un vrai missionnaire, l'instituteur primaire surtout, cet homme humble et trop méconnu qui, soit à la ville, soit dans les campagnes, consacre les plus belles années de sa vie au labeur ingrat de combattre le fléau de l'ignorance et

d'instruire l'enfant du peuple. A qui est-il donné de remplir une mission aussi belle, aussi grande, aussi importante, et, j'ajouterais, aussi difficile et aussi influente dans ses résultats, puisque, de la manière dont elle est comprise et embrassée par l'instituteur, dépend nécessairement le honneur ou le malheur des individus, le progrès ou la ruine de la société, le salut ou la perte de la patrie ?

Qui peut donc, aussi bien que l'instituteur, et surtout l'instituteur primaire, se glorifier du beau titre, du véritable titre d'apôtre ? N'est-il pas, par excellence, l'homme de l'abnégation et du dévouement, l'esclave du devoir et le martyr de la charité ? N'est-il pas le délégué de la société pour instruire les jeunes générations, pour former ces hommes futurs qui doivent être un jour la force et qui sont déjà l'espoir de la patrie ? Ne doit-il pas leur enseigner à faire le bien, à éviter le mal, à pratiquer la vertu, à être utiles à leurs semblables, à se dévouer pour le bonheur, le salut de tous, à remplir, en un mot, le but que Dieu a marqué à tout homme en venant en ce monde ? Dépôttaire de la science, n'est-il pas chargé, lui aussi, de transmettre des paroles de vie, de répandre les bons principes et de faire briller au sein des ténèbres, en les dissipant, le flambeau de la science et la lumière de la vérité ? N'a-t-il pas de jeunes âmes à élever, des esprits à orner, des intelligences à développer, des cœurs à former ?

Oh ! quelle magnifique mission que celle de l'instituteur ! mission grande et honorable entre toutes ; mission dont l'importance est immense, l'objet élevé, la portée presque infinie et les conséquences incalculables ! soyez donc fiers de votre rôle, généreux apôtres de la jeunesse, vous qui, dans le rang modeste où la Providence vous a placés, n'en êtes pas moins les fermes soutiens de l'ordre public et tenez dans vos mains la régénération des sociétés modernes.

Aussi dans tous les temps et chez tous les peuples, la mission d'élever la jeunesse a-t-elle toujours été confiée aux hommes les plus renommés pour leur sagesse et les plus recommandables pour leur mérite. Lisez l'histoire des anciens Egyptiens, des Juifs, des Perses, des Grecs et des Romains, partout vous verrez l'éducation soit privée, soit publique en grand honneur et faire l'objet de

la plus vive sollicitude des législateurs et des gouvernements, comme du simple père de famille. Les nations à peine civilisées ont connu cette nécessité, et le sauvage de l'Amérique lui-même l'a sentie. Il n'y a que certaines peuplades de l'Océanie, tombées au dernier degré de l'abrutissement, qui n'aient pas compris la nécessité de l'éducation ou qui en aient perdu l'idée.

Or, cette nécessité n'est-elle pas plus grande que jamais, aujourd'hui que la véritable éducation est si généralement méconnue? Qui donc comprend, à l'époque où nous vivons, soit parmi le peuple, soit même parmi ceux qui font sonner si haut leur philanthropie, leur amour du progrès, le devoir sacré de propager les lumières et de répandre l'instruction dans toutes les classes de la société; qui comprend, dis-je, le sens renfermé dans ce simple mot : *éducation*? Quel est le foyer domestique où il soit dignement interprété? Avouons-le à notre honte, dans notre société, il n'y a presque pas d'éducation. Sans doute on fait beaucoup de bruit à son sujet, mais comme dit le poète :

Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

B. CHALUS.

(*École et la famille*).

Association des Instituteurs catholiques
de Montréal et de la banlieue.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1882.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

Étaient présents : M. l'ex. inspecteur d'écoles, F. X. Valade ; MM. U. E. Archambault, F. X. P. Demers, L. A. Primeau, P. L. O'Donoghue, H. O. Doré, Jas. T. Anderson, G. Gervais, John Ahern, Jos. Archambault, J. N. Miller, Wm. McKay, A. Leblond de Brumath, Michael Daly, A. P. Gélinas, W. Riordan, J. B. Demers, D. Boudrias, L. A. Brunet, J. C. Dupuis, Eug. LeRoy, W. H. Tétrault, T. Whitty, J. Baril, J. Baulne, N. Bélisle, Roch Martineau, W. Guilmette, J. A. Toupin, N. Latrémouille, J. Lindsay, E. Poupard, J. Curotte, M. Lancôt, St. Ducharme, E. C. Thibault, S. B. Auclair, C. Leblanc et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la séance précédente.

M. le président félicite tous les membres présents de la bonne volonté qu'ils mettent à assister aux réunions mensuelles ; cela, dit-il, est de bon augure pour l'avenir et fait espérer les meilleurs résultats.

Travaillons sans relâche ; car ce n'est que par un travail constant que nous pouvons espérer de réussir dans la noble profession que nous avons embrassée.

M. U. E. Archambault est ensuite prié de récapituler les remarques déjà faites concernant la loi des pensions de retraite et les amendements à y apporter ?

Dans la 1^{re} clause, dit M. Archambault, il y aurait à ajouter après les mots "ou par le gouvernement" : ou avec l'approbation du Surintendant, dans une institution indépendante, soit en qualité de directeur ou de professeur ; mais ne comprend pas, etc., etc.

L'article deux reste ce qu'il est.

L'article trois se lirait comme suit :

"Tout fonctionnaire de l'enseignement primaire qui a été employé comme tel pendant trente années ou plus, quelque soit son âge, peut se retirer du service et réclamer sa pension."

Les clauses quatre, cinq, six et sept ne subissent aucun changement. L'article huit, dans le premier paragraphe, n'est pas modifié. Dans le second, il conviendrait de faire le changement suivant :

"Ce secours est, quelque soit le nombre des enfants, égal à la moitié de la pension que le fonctionnaire de l'instruction publique de l'un ou de l'autre sexe" aurait obtenue, etc., etc.

MM. J. B. Demers et J. Ahern font quelques observations, après quoi M. U. E. Archambault demande que les débats sur cette question soient ajournés. Cette proposition ayant été unanimement adoptée, M. Archambault s'avance vers l'estrade et lut l'adresse suivante :

A. M. D. Lacroix : Président de l'Association des Instituteurs catholiques de la cité et de la banlieue de Montréal.

Principal de l'École Montcalm, etc., etc.

A l'occasion de son 25^e Anniversaire d'Enseignement.

Monsieur le Président et cher confrère,

Nous devons à une indiscretion de connaître qu'il y a vingt-cinq ans que vous exercez la noble profession d'instituteur,

vos états de services portés sur le registre du fonds de pensions constatent le fait.

Pendant vingt-cinq ans vous avez noblement combattu le combat de la science contre l'ignorance, du dévouement contre l'indifférence, et, disons-le, quelquefois contre l'ingratitude.

Pendant vingt-cinq ans, nous en avons été les témoins, vous avez combattu au premier rang pour ces trois grandes pensées que tout vrai chrétien,—qu'il soit prêtre ou laïque,—porte gravées dans son cœur, et dont personne n'a le droit ni le pouvoir de se déshériter : *Dieu, la patrie et la famille.*

Vous avez combattu pour *Dieu* en faisant aux principes religieux et aux devoirs du chrétien qui en sont la conséquence, la première place dans votre enseignement.

Vous avez combattu pour la *patrie* en travaillant à former dans vos élèves des chrétiens accomplis et des citoyens exemplaires.

Vous avez combattu pour la *famille* en développant dans les enfants qu'elle a confiés à vos soins, les germes de vertu qu'elle a déposés dans leurs jeunes cœurs, et en leur inspirant l'amour et le respect du foyer.

Voilà pourquoi, fiers d'une lutte si courageusement soutenue, vos collègues et vos collaborateurs se sont donné rendez-vous ici ce soir, pour vous féliciter de la constance que vous avez déployée dans les vingt-cinq années d'enseignement que vous venez de traverser, et pour vous souhaiter de voir, à la fin d'un autre quart de siècle, se lever à l'horizon d'une vieillesse heureuse et pleine de verdure, le soleil de vos *noces d'or*.

Monsieur le Président, nous n'avons pas voulu laisser passer vos *noces d'argent* sans vous offrir un faible témoignage de notre affection. Veuillez donc accepter cet *album* qui renferme les photographies de vos confrères et de vos amis, en souvenir de cet anniversaire si glorieux pour vous et qui laissera dans nos cœurs un souvenir que le temps ni l'oubli n'effaceraient jamais.

Les membres de l'Association des instituteurs catholiques de la cité et de la banlieue de Mont-réal.

M. l'ex-inspecteur Valade, vieillard octogénaire et doyen des instituteurs, pré-

sentait lui-même l'*album* au digne Président de l'Association, et, dans un discours rempli de sentiments délicats, il lui exprima combien il était heureux d'assister à ses noces d'argent après avoir assisté à ses débuts dans l'enseignement.

Monsieur le Président, en termes émus, remercia ses collègues et amis du témoignage d'estime qu'ils avaient la gracieuseté de lui offrir à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement. Il dit que ce témoignage était bien précieux, puisque l'estime de ses collègues et de ses élèves constitue à peu près la seule récompense à laquelle puisse aspirer un instituteur. Le dévouement, l'abnégation et l'esprit de sacrifice sont donc des qualités indispensables à celui qui désire se vouer aux modestes mais importantes fonctions de l'enseignement.

Il parla des déboires qui attendent le jeune instituteur à son entrée dans la carrière : déboires qui finissent presque toujours par le rebuter s'il n'est à la hauteur de sa mission. Il les encouragea à persévérer, en leur disant qu'avec la loi des pensions de retraite, qu'ils sont actuellement à discuter, ils auraient au moins l'assurance qu'après avoir consacré les plus belles années de leur vie à la grande œuvre de l'éducation chrétienne de la jeunesse, leurs vieux jours seraient à l'abri de la misère.

Il finit en remerciant de nouveau, avec l'éloquence du cœur, ses amis et chers confrères, les assurant qu'il conserverait de ce jour un précieux souvenir.

Et la séance est levée.

C. LEBLANC, *Secrétaire.*

MÉTHODOLOGIE.

1. — IMPORTANCE DE LA LECTURE.

L'enseignement d'une spécialité quelconque réclame l'autant plus d'attention et de soins, un examen d'autant plus sérieux qu'elle est plus importante : ce qui s'apprécie d'après son utilité comme moyen d'éducation, son influence sur l'étude des autres branches et sur la destinée probable des enfants.

Examinons la lecture à ce triple point de vue.

1o Elle est pour l'esprit et le cœur des enfants un très puissant moyen de formation.

La lecture, tant élémentaire que logi- que, stimule et développe en général toutes les facultés intellectuelles ; elle agit d'une manière toute particulière sur l'attention et la réflexion. En effet, dans les exercices de lecture, l'enfant doit être constamment attentif pour ne point confondre les lettres, les syllabes, les mots, et aussi pour les prononcer d'une manière juste, claire et convenable ; il doit également réfléchir sur la combinaison des lettres et des syllabes, sur le sens des mots et des phrases, sur l'accentuation, etc. C'est donc par un exercice continu que la lecture excite et développe l'attention et la réflexion.

L'expression correcte de pensées choisies avec laquelle l'élève se familiarise par la lecture, devient pour le langage un excellent moyen de formation.

D'un autre côté, cette expression de pensées choisies, de préceptes moraux, d'exemples, etc., agit sur le cœur, éveille le sentiment moral, dirige et ennoblit les affections en inspirant l'amour du vrai et du bien.

L'activité surtout est excitée par les premiers exercices de lecture ; l'intérêt naturel qu'ils provoquent et la jouissance immédiate qu'ils procurent à l'élève, sont de très puissants stimulants pour le porter au travail.

2o L'étude de toutes les autres branches de l'enseignement requiert la connaissance de la lecture : l'orthographe, la grammaire (pour ce qui concerne l'art d'écrire), la calligraphie, n'auraient pas de raison d'être sans la lecture. La religion, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, le dessin même supposent aussi cette connaissance.

En effet, il n'est aucune de ces branches où l'élève ne doive étudier par lui-même, en son particulier, la leçon que le maître a expliquée, ce qui ne peut se faire sans le secours de la lecture.

Comme on le voit, elle donne, pour ainsi dire, à l'élève la clef de toutes les autres spécialités de l'enseignement.

3o La lecture est, après la religion, la connaissance la plus utile et la plus agréable que l'école puisse communiquer à l'élève.

Elle le fait jouir, au prix de légers efforts des travaux, des plus puissants génies, des productions des plus grands écrivains ; elle lui transmet les remarques de l'expérience ; elle enrichit son esprit

d'une foule de connaissances utiles que ne peut embrasser le programme, nécessairement restreint, d'une école primaire ; bref, elle lui ouvre le passé avec toutes ses grandes leçons et tous ses souvenirs, le présent avec ses enseignements et ses besoins, tout en lui procurant d'innocentes récréations.

Mais c'est surtout après sa sortie définitive de l'école que l'élève trouvera dans ces talents précieux, non seulement le charme de ses loisirs, mais encore le meilleur moyen de perfectionner son cœur, son intelligence et de compléter ses connaissances.

En parlant des avantages de la lecture, un auteur s'exprime en ces termes :

“ Un bon livre est un ami à toute épreuve, un confident qui ne nous trahit jamais, un compagnon des heures secrètes de la vie, que l'on prend, que l'on quitte, que l'on retrouve à la ville, à la campagne, en voyage, dans un désert ; il double nos jours, il adoucit nos malheurs, il retrempe notre âme, il élève nos yeux baignés de larmes vers Dieu, souverain Auteur de toutes choses.”

Nous ajouterons que, sans la lecture, on ne pourrait donner par l'écriture aux enfants la faculté de communiquer leurs pensées et de prendre connaissance de celle des autres.

4o A tous ces motifs tirés de l'importance de cette branche, nous ajouterons celui des difficultés qu'elle présente surtout dans notre langue.

En effet les mots de la langue française sont loin de se prononcer comme ils s'écrivent ; les règles de la prononciation, déjà très compliquées, sont encore soumises à de nombreuses exceptions ; les professeurs de lecture ont à combattre dans l'accent local un ennemi obstiné ; le rythme et l'accent tonique sont très difficiles à distinguer et à acquérir. Ce n'est pas sans raison que Duclos a dit :

“ Quiconque sait lire, sait l'art le plus difficile.”

De tout ce qui précède, on peut conclure que la lecture est une branche d'enseignement qui mérite de la part de tous les hommes d'école l'examen le plus sérieux, l'attention la plus soutenue et les plus grands soins.

II.—DES DIFFÉRENTS DEGRÉS DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE.

On distingue quatre degrés principaux

dans l'enseignement de la lecture, savoir :

1^o La lecture élémentaire, appelée aussi mécanique ;

2^o La lecture courante ;

3^o La lecture sentimentale, expressive ou logique ;

4^o La lecture esthétique.

La lecture élémentaire apprend aux enfants à connaître les lettres ; à les prononcer et à les réunir pour en former des syllabes, des mots et des phrases.

La lecture courante les rend aptes à lire d'une manière juste, nette, et assez rapide une composition d'un genre simple, qu'elle soit manuscrite ou imprimée.

La lecture sentimentale, expressive ou logique, est celle où le lecteur, par le ton naturel du débit, fait sentir qu'il comprend ce qu'il lit et qu'il en est pénétré, touché.

Dans la lecture esthétique, le lecteur a pour but de faire comprendre et sentir ce qu'il lit, de plaire, de toucher, d'étonner. Ce dernier degré semble sortir du cadre de l'enseignement primaire.

De ce qui précède, il ne faut nullement inférer que, dans la pratique, cette gradation doive être rigoureusement observée. Au contraire, dès le début, il faut autant que possible, faire comprendre aux enfants ce qu'ils lisent, surveiller leur prononciation et exiger un ton convenable et naturel. Il importe donc que les exercices de lecture élémentaire courante soient à la portée de l'esprit et du cœur des élèves, et que le maître questionne sur le sens des mots et des phrases qui font le sujet de la lecture. Dans le troisième degré, il convient également que les écoliers soient préparés à cette lecture euphonique exigée dans le quatrième degré.

A. A.

(La suite au prochain numéro.)

Les enfants à qui l'on fait beaucoup apprendre par cœur ne s'y prêtent jamais avec plaisir, quelque bonne mémoire qu'ils aient. C'est la partie de leur devoir qui les fatigue le plus. Ce qu'on a tant de peine à leur faire apprendre par cette méthode s'efface même très facilement dans la suite, au lieu qu'ils retirent beaucoup de fruits d'une lecture faite avec attention et souvent répétée.

(GRIVEL).

Règlement concernant l'examen des aspirants à la charge d'inspecteur des écoles catholiques.

“ Nul ne sera admis comme candidat aux fonctions d'inspecteur d'écoles, s'il n'est âgé de 25 ans au moins, et s'il a dépassé l'âge de 55 ans.

“ Tout candidat sera tenu de produire et de soumettre au comité du Conseil de l'Instruction publique :

“ 1^o Un extrait d'acte de baptême ;

“ 2^o Un brevet de capacité provenant d'une des écoles normales ou délivré par un des bureaux d'examineurs établis dans la province ;

“ 3^o Un certificat du président et du secrétaire-trésorier des commissaires ou syndics d'écoles de chacune des localités où il a enseigné pendant les cinq dernières années, et constatant qu'il a quitté l'enseignement depuis moins de cinq ans ;

4^o Un certificat de bonne vie et mœurs portant les mêmes signatures que le précédent et de plus la signature du curé desservant la ou les municipalités où il a enseigné.

“ Chaque candidat devra écrire dans sa langue au comité une requête par laquelle, après avoir fait connaître son lieu de domicile et dit s'il est ou non marié, il exprime le désir de produire ses titres et d'être admis à l'examen.

“ Toute telle requête sera considérée comme non avenue, à moins d'être accompagnée d'un dépôt de six piastres (\$6.00.)

“ Si le candidat n'est pas déclaré admis, à une première épreuve, il pourra se présenter à un examen subséquent, sans avoir à faire un nouveau versement, et, s'il échoue encore, la somme signifiée ne lui sera pas remise, mais cette dite somme restera à la disposition du comité dans tous les cas.

“ Tout candidat devra être en mesure de répondre aux questions qui lui seront faites sur toutes les matières dont l'enseignement est exigé dans les écoles des différents degrés, savoir :

	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES 1er degré	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES 2e degré	
Lecture	10. Epellation dans le livre et par cœur 20. Lecture courante	10. Epellation dans le livre et par cœur 20. Lecture courante 30. Compte rendu de la lecture	
Ecriture			
Grammaire	Dictées	10. Eléments 20. Analyse grammaticale 30. Dictées	
Mathématiques ..	10. Numération 20. Règles simples 30. Calcul mental	10. Numération 20. Règles simples 30. Règles composées 40. Calcul mental	
Tenue des livres...			
Géographie		En partie simple 10. Notions préliminaires 20. Abrégé des cinq parties du monde 30. Détails sur la carte du Canada.	
Histoire	Abrégé de l'histoire sainte	10. Histoire sainte 20. Abrégé de l'histoire du Canada	
Divers	Leçons de choses	10. Leçons de choses 20. Notions élémentaires d'agriculture	
Littérature.....			
	Art épistolaire		
	ÉCOLES MODÈLES	ACADÉMIES	
Lecture	10. Lecture expressive 20. Lecture raisonnée 30. Exercices de déclamation 40. Lecture de manuscrits	10. Lecture expressive ou élocution 20. Lecture raisonnée 30. Déclamation	
Ecriture			
Grammaire ..			10. Syntaxe 20. Analyse grammaticale 30. Analyse logique 40. Dictées
Mathématiques ..			
Tenue des livres....	10. Proportions 20. Règles de commerce 30. Calcul mental		
Géographie			
Histoire		En partie double 10. Détails sur les cinq parties du monde 20. Globe terrestre	
Divers			
Littérature	Histoire du Canada plus détaillée		
		10. Leçons de choses 20. Notions d'agriculture plus développées Art épistolaire Composition de récits, etc	
	10. Histoire du Canada revue 20. Histoire de France 30. Histoire d'Angleterre 40. Histoire des États-Unis 20. Notions élémentaires de physique 10. Chimie agricole 30. Notions d'architecture Qualités du style Figures Narrations Descriptions, etc. Etude du latin (facultative)		

“ La 40 Vict., ch. 22, art. 32, ajoute à ce programme l'enseignement du dessin dans toutes les écoles.”

“ Tout candidat devra aussi être en mesure de répondre aux questions qui lui seront faites

“ Sur la pédagogie.

“ Sur les lois scolaires.

“ Sur la construction des maisons d'école et les statistiques exigées par le département de l'instruction publique.

“ Il sera en outre tenu :

“ 1^o De faire une composition sur un sujet donné par MM. les examinateurs.

“ 2^o De traduire du français en anglais et vice versa.

“ Les examinateurs donneront au candidat une des notes suivantes :

“ 1^o *Insuffisant* ;

“ 2^o *Suffisant* ;

“ 3^o *Avec distinction* ;

“ 4^o *Avec grande distinction* ;

“ Les examens se feront toutes les fois qu'il y aura une place d'inspecteur vacante. Le surintendant donnera alors et sans délai avis du fait, et réunira le bureau 45 jours après cet avis, et les intéressés qui voudront se présenter devant le bureau devront faire parvenir leur requête et autres documents au surintendant au moins 10 jours avant le jour fixé pour la réunion des examinateurs.

“ Ces avis seront publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans la *Gazette Officielle*.

FORMULE.

“ A messieurs les membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

“ L'humble requête de..... domicilié en la paroisse de..... dans le district de..... vous expose respectueusement.

“ Qu'il est né à..... le 18...., ainsi qu'il appert à son acte de baptême dont il produit une copie.

“ Qu'il a enseigné pendant..... années dans l...endroit suivant, *savoir*.....

..... ainsi que le constatent les documents produits

“ Qu'il est porteur d'un brevet d'école.qui lui a été délivré par le bureau d'examineurs de.....(ou par l'école Normale.....).....le.....18 ..

“ Qu'il a enseigné depuis.....18 .. jusqu'..... de sorte qu'il n'a quitté l'enseignement que depuis..... an ;

“ Qu'il est marié (ou n'est pas marié, suivant le cas)...

“ Qu'il croit avoir les aptitudes nécessaires pour remplir convenablement et à la satisfaction de tous la charge d'inspecteur d'écoles.

“ C'est pourquoi il sollicite de vous la faveur d'être admis à l'examen susdit et vous demande de lui accorder, s'il y a lieu, les certificats requis pour obtenir la

dite charge d'inspecteur d'écoles. au cas où il plairait au gouvernement de le nommer.

“ Le certificat accordé par les examinateurs aux candidats admis sera comme suit :

CANADA } Bureau des Examineurs
Province de } Catholiques romains des
Québec. } candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles.

“ Nous, soussignés, examinateurs catholiques romains nommés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique en vertu de l'article 42^e de la 40 Vict. ch. 22, certifions que monsieur s'est présenté devant nous et a produit :

“ 1^o Son diplôme.....

“ 2^o Un certificat de constatant qu'il a enseigné pendant..... et de.....qu'il n'a laissé que depuis..... an (s'il l'a laissé) l'enseignement.

“ 3^o Un certificat quant à sa moralité et à sa conduite.

“ Nous certifions de plus que le dit..... a subi l'examen requis par la loi et les règlements sur ses aptitudes et ses capacités à remplir la charge d'inspecteur d'écoles et qu'il a obtenu la note..... Et nous lui octroyons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.”

“ Le certificat sera fait et signé en triplicata par le président du bureau des examinateurs et contresigné par le secrétaire; deux de ces certificats seront transmis au surintendant, et un autre à ce comité ;

“ Le quorum de ce bureau sera de trois ;

“ Tous les documents seront déposés au département de l'Instruction publique ;

“ Le dépôt de la somme de six piastres sera fait par les candidats entre les mains du secrétaire de ce comité qui en rendra compte au comité du conseil à demande. Les examens auront lieu à Québec à l'endroit désigné par le surintendant.

Changeons la mauvaise méthode d'apprendre des mots par cœur sans y attacher des idées. Accoutumons les enfants à penser, au lieu de leur faire prononcer des paroles qui n'ont aucun sens pour eux.

Bureau des Examineurs nommé pour l'examen des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles.

Séances du 19 et du 20 décembre, 1882.

ÉPREUVES ÉCRITES.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Les Commissaires de B... s'étant plaints que leur institutrice était incapable de tenir une bonne école, le Surintendant vous a chargé d'examiner cette affaire. Vous faites rapport et vous donnez sur l'institutrice votre opinion d'après : 1^o l'examen que vous lui avez fait subir ; 2^o l'examen des enfants et l'inspection des lieux. Vous devez aussi vous appuyer sur les principes de la pédagogie et sur la loi de l'instruction. Si vous trouvez l'accusation mal fondée, indiquez les causes qui peuvent avoir donné lieu au mécontentement.

TRADUCTION.

VERSION. (Temps : 30 minutes.)

Charlemagne, Emperor.

Charlemagne signalized the beginning of his reign as emperor, by redoubling his zeal for the happiness of his people. Still more than ever did he watch over the different parts of his vast monarchy, to procure in all a speedy redress of grievances and an exact administration of justice. As to the command of armies he now left it to his lieutenants and his sons, whom he had so well trained in military science, that victory followed their standards on almost every occasion, whether in Italy, Germany or Spain. The Moors or Saracens experienced by new defeats the superiority of French discipline and courage ; Bohemia and the coasts of Venetia were added to the empire ; the north-eastern frontier was extended to the shores of the Baltic, and the Danes were taught to confine themselves to their isles and their peninsula of Jutland,

THÈME. (Temps : 30 minutes.)

Plusieurs maisons situées les unes près des autres forment un village, un bourg ou une ville.

Les habitants sont en relations fréquentes entre eux, et peuvent s'assister, soit en cas de maladie ou d'accident.

Dans le village, les maisons sont plus ou moins isolées, et ne forment pas des

rangées régulières. — A côté des maisons se trouvent des prairies et des jardins. — Souvent elles sont entourées d'un si grand nombre d'arbres, que dans le lointain on n'aperçoit que le clocher et quelques toits. Il y a de grands et de petits villages.

Arithmétique, Algèbre et Mesurage

(Temps : 1 heure).

ARITHMÉTIQUE.

Une personne refuse de prêter la somme de \$4500 à 5½ pour cent, pour 3 ans 3 mois 15 jours ; elle ne la prête qu'au bout de 1 an et 7 mois à 6 0/0. A-t-elle gagné ou perdu et combien ?

Partagez la somme de \$3600 proportionnellement aux nombres 4, 6 et 8.

ALGÈBRE.

On demande à une personne le nombre de ses élèves ; elle répond ainsi : " Si j'en avais autant que j'en ai, la moitié, les trois quarts, le tiers et 3 de plus, j'en aurais 89." Combien en avait-elle ?

La somme des chiffres d'un nombre de deux chiffres est 9 ; si au nombre lui-même on ajoute 9, les chiffres sont dans un ordre renversé. Quel est ce nombre ?

MESURAGE.

Quel est la superficie d'un triangle dont les trois côtés mesurent 20, 24 et 30 chaînes ? Donnez la réponse en acres.

Histoire (Temps 1 heure).

1^o Voyage des Israélites dans le Désert — durée — principaux événements.

2^o Alexandre-le-Grand — Nationalité — Nature et terme de ses exploits.

3^o Quelle est, chez les Romains, la forme de gouvernement qui a duré le plus longtemps ? Nommez quelque hommes qui s'y sont rendus célèbres soit dans la guerre, soit dans les lettres.

4^o France — D'après quels personnages les trois races ont-elles été nommées et quels en sont les héros ?

5^o François I — ses luttes — pourquoi ? — contre qui ? — succès.

6^o Louis XIV — durée de son règne — Nations avec lesquelles il a fait la guerre — Nommez quelques personnes célèbres de son règne et dans quel genre ?

7^o Canada — Combien de fois Québec fut-il assiégé par les Anglais ?

PHYSIQUE ET CHIMIE (Temps 1 heure).

- 1^o Différents états des corps — Exemples.
- 2^o Attraction — Définition diverses.
- 3^o Chûte des corps — Lois.
- 4^o Levier — Définition — Combien de genres ? — Exemples.
- 5^o Principe de Pascal,
- 6^o Principe d'Archimède.
- 7^o Corps simples — Définition — Exemples.
- 8^o Corps composés — Définition — Exemples.
- 9^o Ce que c'est qu'un sel — Exemples.
- 10^o Quelles sont les propriétés de l'oxygène ?

Lois scolaires (Temps 1 heure).

- 1^o Composition du Conseil de l'Instruction publique.
- 2^o Quand et comment sont élus les Commissaires et syndics d'écoles ?
- 3^o Devoirs des Inspecteurs d'écoles.
- 4^o Cas où l'allocation à une municipalité scolaire peut-être retenue.
- 5^o Devoirs des secrétaires trésoriers des Commissaires d'écoles.
- 6^o Quand et par qui les Commissaires ou syndics d'écoles et les secrétaires trésoriers peuvent-ils être contraints à rendre compte ?

Examen Oral.

En outre des épreuves écrites qui précèdent les candidats ont subi un examen oral très sérieux sur les matières qui suivent :

- 1^o Lecture expressive et raisonnée — Prononciation.
- 2^o Géographie des cinq parties du monde.
- 3^o Pédagogie théorique et pratique.
- 4^o Constructions et mobilier scolaires.
- 5^o Statistique scolaire.

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

Dictée Élémentaire.

LE RÉVEIL DES OISEAUX.

De minces colonnes de fumée blanche s'échappent du toit des chaumières ; les chiens jappent autour des fermes et les clochettes sonnent au cou des vaches. Les oiseaux quittent alors leurs buissons, agitent leurs ailes et s'élancent

dans les airs pour saluer le soleil qui vient une fois de plus leur donner sa bienfaisante lumière. Plus d'un pauvre petit moineau se réjouit d'avoir échappé aux dangers de la nuit. Perché sur une petite branche, il avait cru pouvoir dormir sans crainte, la tête ensevelie sous ses plumes, quand, à la lueur d'une étoile, il a vu se glisser dans les arbres la chouette silencieuse méditant quelque forfait. La fouine était venue du fond de la vallée ; l'hermine était descendue du rocher ; la martre des sapins avait quitté son nid ; le renard rôdait dans les broussailles.

Tous ces ennemis, le pauvre petit les avait vus pendant cette nuit terrible. Sur son arbre, à terre, dans l'air, partout la destruction le menaçait.

Qu'elles avaient été longues ces heures, où, n'osant bouger, il n'avait pour protection que les jeunes feuilles qui le cachaient ! Aussi, maintenant, quel plaisir pour lui de s'élancer à tire d'ailes, de vivre en sécurité, protégé, défendu par la lumière.

Dictée Élémentaire.

LE PARC SEIGNEURIAL.

L'entrée du parc était fermée par une grille à deux verrous. Par les intervalles qui séparaient les barreaux de cette grille, on pouvait voir d'abord deux magnifiques pelouses ornées chacune d'une statue en marbre blanc ; puis, au delà, des gazons verts, des charnelles et de hautes futaies. A travers le feuillage de quelques bouleaux formant une sorte d'avenue apparaissaient les murailles blanches du château, immense comme un palais, et les vitraux d'une vieille chapelle située à droite de l'habitation seigneuriale. Des cerfs, des chevreuils, même des sangliers erraient au milieu des taillis impénétrables. Quelquefois, dès l'aube, dans les grandes allées bordées de sapins, qui s'étendaient à gauche de la chapelle passait une troupe de cavaliers et d'amazones. C'étaient les hôtes du châtelain qui se rendaient à la promenade ou à la chasse. Les chevaux hennissaient ; les jeunes femmes mêlaient leurs rires joyeux aux chants des oiseaux. Et les premiers feux de l'aurore faisaient étinceler les gouttes de rosée, suspendues à la pointe de chaque feuille comme de petits cristaux.

comme des *diamants* irisés plus beaux que ceux qu'on enchâsse dans les *bijoux* des *princes* ou des *rois*. (1)

(1) Attirer l'attention des élèves sur tous les mots en italiques—leur en faire donner la signification et les règles d'accord. •

Dictée Syntaxique.

DES AVANTAGE DE LA SOCIÉTÉ.

Quel est le spectacle qu'offre à nos regards une contrée anciennement civilisée, où les hommes ont exercé toute leur puissance, et qu'ils se sont appropriée de longue main ? Les campagnes sont défrichées et nettoyées, débarrassées des grands végétaux qui les ont couvertes originellement, purgées de plantes et d'animaux malfaisants, et disposées de tout point à recevoir les soins annuels que leur donne le cultivateur. Les marais sont desséchés, les eaux stagnantes qui y croupissaient ont cessé de remplir l'air de vapeurs pestilentielles ; des issues leur ont été ouvertes ou leur étendue a été circonscrite, et les terrains qu'elles infectaient sont devenus d'abondants pâturages ou des réservoirs utiles. Le chaos des montagnes a été débrouillé ; leur base a été appropriée aux besoins de la culture ; leur partie la moins accessible, jusqu'à la région des neiges éternelles, a été destinée à la nourriture de nombreux troupeaux. Les forêts que l'on a laissées subsister, ne sont point restées impénétrables ; les bêtes féroces qui s'y retiraient ont été poursuivies et presque détruites ; les bois qu'elles produisent ont été extraits ou conservés ; on a même assujetti leur exploitation à la périodicité la plus favorable à leur reproduction et les soins qu'on leur a donnés presque partout équivalent à une espèce de culture et ont même été portés quelquefois jusqu'à la culture la plus recherchée. Les eaux courantes qui traversent tous ces terrains ne sont pas demeurées dans leur état primitif. Les grandes rivières ont été débarrassées de tous les obstacles qui s'opposaient à leur cours ; elles ont été contenues par des digues et des quais, lorsque cela a été nécessaire, et leurs rivages ont été disposés de manière à former des ports commodes dans les endroits convables. (De Tracy).

DICTÉE ANALYTIQUE.

LES INVENTIONS NOUVELLES.

Tout utiles (1), toutes nombreuses que sont (2) les mille (3) découvertes que le génie de l'homme a faites depuis le commencement du monde, elles ne sont pas comparables à toutes (4) celles qui ont marqué la première moitié du dix-neuvième siècle. Nulle autre période (5) n'a été plus fertile en inventions importantes. Aucun steamer n'existait (6) avant l'an mil huit cent (7), et l'application de la vapeur à la mécanique n'était pas encore faite. Ce fut en l'an mil huit cent sept (8) que feu le célèbre Fulton (9) a lancée le premier steambot ou bateau à vapeur. Quelques années plus tard, vingt, quatre-vingts, cent, deux cents même (10) de ces vaisseaux furent construits d'après son modèle (11). Maintenant, plus de trois mille de ces mêmes steamboats (12) sillonnent les eaux de l'Amérique, et dans chaque contrée, quelle qu'elle soit, les fleuves, les rivières même (13) sont parcourus par des bateaux à vapeur. Nul chemin (5) de fer n'était fait en mil huit cent : aux Etats-Unis seulement, huit mille sept cent quatre-vingt-dix-sept milles (14) de rails, et les millions de dollars qu'ils ont coûté font la richesse de ces populations, tout aventureuses qu'elles sont.

Cet article a été publié en 1865, ce qui explique suffisamment l'inexactitude des détails sur l'étendue des chemins de fer américains.

DIFFICULTÉS RAISONNÉES.

(1) *Pourquoi TOUT UTILES QUE SONT LES DÉCOUVERTES ?* Parceque *tout* est adverbe et invariable quand il signifie *tout-à-fait, entièrement, quoique*.

(2) *Pourquoi TOUTES NOMBREUSES QUE SONT LES DÉCOUVERTES ?* parce que *tout*, quoique adverbe, est variable par raison d'euphonie devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un h aspiré.

(3) *Pourquoi LES MILLE DÉCOUVERTES ?* parce que l'adjectif numéral *mille* est toujours invariable.

(4) *Pourquoi ELLES NE SONT PAS COMPARABLES À TOUTES CELLES..... ?* parce que *tout* est adjectif lorsqu'il exprime l'idée de la totalité et qu'il présente l'objet tout entier, la collection entière, l'ensemble de toutes les parties.

(5) *Pourquoi* NULLE AUTRE PÉRIODE, NUL CHEMIN ? parce que *nul*, excluant l'idée de la pluralité, se met toujours au singulier quand le substantif suivant peut être employé à ce nombre.

(1) *Pourquoi* AUCUN STEAMER N'EXISTAIT... ? Parce qu'*aucun* signifiant *pas un, point de*, exclut l'idée de la pluralité.

(7) *Pourquoi* AVANT L'AN MIL HUIT CENT ? parce que pour la date des années avant l'ère chrétienne, il est d'usage d'écrire *mille*, et pour les années postérieures à l'ère chrétienne, généralement on écrit *mil*, abréviation de *millième* et par conséquent invariable.

(8) *Pourquoi* CE FUT EN L'AN MIL HUIT CENT SEPT ? Parce que *vingt* et *cent* sont invariables lorsqu'ils sont employés à la place des adjectifs numériques ordinaux *vingtième, centième*.

(9) *Pourquoi* FEU LE CÉLÈBRE FULTON ? Parce que l'adjectif *feu* signifiant défunt, précède toujours le nom auquel il se rapporte ; il est invariable, s'il n'est point placé immédiatement avant le nom auquel il se rapporte.

(10) *Pourquoi* VINGT, QUATRE-VINGTS, CENT, DEUX CENTS VAISSEAUX ? Parce que *vingt* et *cent* ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont multipliés par un autre adjectif numéral et suivis d'un nom commun.

(11) *Pourquoi* CES VAISSEAUX FURENT CONSTRUITS D'APRÈS SON MODÈLE ? Parce qu'on emploie *son, sa, ses, leur*, lorsque ces adjectifs possessifs et le nom auquel ils se rapportent sont régis par une préposition.

(12) *Pourquoi* MILLE DE CES MÊMES STEAMBOATS ? Parce que *même* est adjectif et variable lorsqu'il est placé immédiatement avant le nom auquel il se rapporte.

(13) *Pourquoi* LES FLEUVES, LES RIVIÈRES MÊME ? Parce que *même* est adverbe et invariable lorsqu'il est placé après deux ou plusieurs noms.

(14) *Pourquoi* HUIT MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE DE RAILS ? Parce que l'adjectif numéral *mille* est invariable, tandis que le mot *mille*, mesure de longueur est un nom commun et prend s au pluriel.

F. X. P. D.

DICTÉE RÉCRÉATIVE.

ORTHOGRAPHE USUELLE.

VIANDES ET VOLAILLES.

Nous ne sommes plus dans ces temps primitifs où l'homme vivait de quelques herbes et de quelques racines ; maintenant les estomacs ont autre chose à digérer. Il est effrayant de penser au nombre d'animaux destinés à assouvir nos appétits gloutons et carnassiers. Mais comme il est clair que nous ne pouvons rien faire à ces goûts *sanguinaires*, allons chez la *bouchère* avec notre *cuisinière*, acheter de la *chair* fraîche, ce sera le meilleur moyen de ne pas payer trop *cher*, de voir clair dans nos *affaires*, et d'empêcher la *cuisinière* de faire danser l'anse du *panier*, chose qu'elle ferait très *volontiers*.

Voici sous nos yeux du *bœuf*, du *veau*, du *mouton*, de l'*agneau* et du *porc* ; choisissez les pièces que vous préférez, car une personne qui va à la boucherie doit connaître les divers morceaux de viande. Pour le *bœuf*, elle doit savoir distinguer : le gîte à la noix, l'*aloyau*, le *filet*, la *tranche*, le *paleron*, le *flanchet*, les *côtes couvertes* ou *charbonnées* et les *entre côtes*. Pour le *mouton* : le *gigot*, le *carré*, l'*épaule*, les *côtelettes*. Pour le *veau* : la *rouelle*, le *quasi*, le *rognon*, la *poitrine*, le *cuissot*, le *jarret*, le *collet*, le *tendron*, la *longe* ; puis le *ris*, le *mou*, le *foie* et la *fruisse*.

En passant, arrêtons-nous chez le *charcutier*, nous y verrons : du *cervelas*, de l'*andouille*, du *hachis*, de la *graisse*, du *saindoux*, du *lard*, de la *panne*, de la *gelée*, du *petit salé*, des *pieds farcis*, des *langues fourrées* ou *cuites au jus*, des *échinées*, et aussi : du *boudin noir* et du *boudin blanc*, des *saucisses* et des *saucissons*, du *jambonneau* et du *jambon*, des *rillettes* et des *riltons*, et enfin le fameux *fromage à la tête de cochon*.

Si vous m'en croyez, complétons nos provisions ; allons au marché à la volaille faire des *acquisitions* ; en ce moment nous n'y verrons ni les *alouettes* ni les *cailles*, ni les *ortolans* ni les *faisans*, ni les *bécasces*, *bécassines* et *bécasseaux*, ni les *perdrix* et les *perdreaux* ; mais nous trouverons à profusion les *canes*, *canards* et *poulets*, les *poulardes* et les *chapons*. les *oies* et les *pigeons*, les *dindes* et les *dindons*... Allons, *gloutons*, réglez-vous donc, mais gare aux *indigestions* ! !

C. JURANVILLE.

(L'Ecole Normale.)

Dictée orthologique.

LE DRAGON ET LES RENARDS.

Un dragon gardait un trésor dans une profonde caverne ; il veillait jour et nuit pour le conserver. Deux renards, grands fourbes et grands voleurs de leur métier, s'insinuèrent auprès de lui par des flatteries. *Il aurait dû savoir que les gens les plus complaisants et les plus empressés n'étaient pas les plus sûrs* (1). *Ils lui imposaient à toute heure* (2), le traitaient de grand personnage, admiraient toutes ses fantaisies, étaient toujours de son avis et se moquaient entre eux de leur dupe. Enfin il s'endormit un jour au milieu d'eux ; *ils étranglèrent le thésauriseur* (3) et s'emparèrent de son argent. Il fallait le partager entre eux : c'était une affaire bien difficile, *car on a remarqué dans tous les temps que deux scélérats ne s'accordaient que pour faire le mal* (4). L'un d'eux se mit à moraliser : " A quoi, disait-il, nous servira tout cet argent ? Un peu de chasse nous vaudra mieux : on ne mange point du métal ; les pistoles sont de mauvaise digestion ; *les hommes sont des fous d'aimer tant de fausses richesses* (5) ; ne soyons pas aussi insensés qu'enx." L'autre fit semblant d'être touché, et assura qu'il voulait vivre en philosophe comme Bias, portant tout son bien sur lui. Chacun fit semblant de quitter le trésor ; mais ils se dressèrent des embûches et s'entre-déchirèrent. L'un d'eux *étant prêt à mourir* (6), dit à l'autre qui était aussi blessé que lui : " Que voulais-tu faire de cet argent ? — La même chose que tu voulais en faire," répondit l'autre. Un passant apprit leur aventure et les trouva bien fous. " *Vous ne les êtes pas moins que nous*" (7) lui dit un des renards. Vous ne sauriez, non plus que nous, vous nourrir d'argent, et vous vous tuez pour en avoir. Du moins, notre race jusqu'ici a été assez sage pour ne mettre en usage aucune monnaie."

CORRIGÉ RAISONNÉ.

(1) *Il aurait dû savoir que les gens les plus complaisants et les plus empressés ne sont pas les plus sûrs.* Il aurait dû savoir que les gens... n'étaient pas... Il s'agit ici d'une chose vraie dans tous les temps, et par conséquent toujours présente : il faut donc se servir du présent et dire : NE SONT PAS, etc.

(2) *Ils lui imposaient à toute heure.* Il ne faut pas confondre *imposer* et *en imposer*.

Dans *en imposer*, le pronom *en*, qui est indéterminé, désigne quelque chose de désagréable qu'on ne veut pas exprimer ; c'est ainsi qu'on dit : il *en* fait accroire, il *en* conte, il *en* tient, etc. C'est un euphémisme (adoucissement d'expression).

Il résulte de cela que *en imposer* se prend en mauvaise part et signifie *tromper, mentir*, au lieu que *imposer*, sans le pronom *en*, signifie *imprimer du respect*, de la considération.

(3) *Ils étranglèrent le thésauriseur.* *Thésauriseur* est un barbarisme.

(4) *Car on a remarqué dans tous les temps que deux scélérats ne s'accordent que pour faire le mal.* *On a remarqué que deux scélérats ne s'accordent d'une chose vraie dans tous les temps, c'est, par conséquent, le présent qu'il faut employer : ne s'accordent que pour faire le mal.*

(5) *Les hommes sont des fous d'aimer tant de fausses richesses.* *Les hommes sont des fous d'aimer tant de fausses richesses : sans être précisément mauvaise, cette construction a quelque chose d'irrégulier, et l'adverbe tant, ainsi placé, donne lieu à une sorte d'équivoque. Mettez cet adverbe avant *aimer* et la construction sera régulière.*

(6) *Étant prêt à mourir.* On veut dire ici : *étant sur le point de mourir* : c'est donc *près* de qu'il faut dire, et non *prêt à*, qui signifie *disposé à* ; il y a, comme on le sait, une grande différence de signification dans ces deux expressions.

(7) *Vous ne les êtes pas moins que nous.* L'adjectif *fou* ne peut être remplacé que par le pronom indéfini *le, l'*. Les pronoms personnels *le, la, les*, ne remplacent que des noms pris dans un sens déterminé.

(L'École Normale)

T. LE PETIT.

F. X. P. D.

EXERCICES LITTÉRAIRES.

Traité d'amour fraternel.

Sommaire.—Sur le bord de la mer, en Normandie, s'élevait une modeste cabane de pêcheurs. Chaque matin deux jeunes hommes se dirigeaient vers le rivage, et poussaient rapidement au large. Leur mère restait seule à la maison.— Un jour les deux frères allèrent à la pêche comme de coutume : elle fut très abondante. — Mais ils ne remarquèrent pas qu'un orage se préparait, et lorsqu'ils virent le danger, impossible de le conjurer. — Ils veulent regagner le bord, mais en vain : leur barque se brise. — Ils se cramponnent à un rocher, mais les vagues menacent de les entraîner. Dans cette situation, une seule pensée les occupe : leur mère qu'ils voient à genoux sur le rivage. L'aîné attache un câble autour de lui, engage son frère à le tenir fortement, et ils se jettent tous les deux au milieu des flots. L'aîné nage avec vigueur, mais les forces sont près de l'abandonner. Son frère s'en aperçoit et lui dit qu'il va mourir pour laisser la vie à son frère, et à sa mère. Il dit, et laisse échapper le câble. Son frère plonge et le saisit. Lutte généreuse entre les deux frères qui veulent mourir l'un pour l'autre.—Ils allaient périr, mais la Providence veillait sur eux. Un navire les aperçut, et ils furent recueillis au moment où ils allaient disparaître.—On les transporta évanouis sur le vaisseau. Bientôt après ils trouvèrent dans les caresses et le bonheur de leur mère, la récompense de leur dévouement.

DÉVELOPPEMENT.

Sur le bord de la mer, au fond d'une petite baie de la côte de Normandie, s'élevait, il y a quelques années, une chaumière de modeste apparence. Isolée et chétive, elle semblait avoir été placée sous la protection d'une masse de rochers moussus et d'un vieux maronnier qui étendait ses longs rameaux, comme pour défendre son toit de chaume et ses murs blancs contre la fureur des orages.

En approchant de ce simple réduit, on savait bientôt la profession de ceux qui l'habitaient : des rames, des harpons appuyés contre l'arbre séculaire, des filets, séchant suspendus aux branches, ne laissaient aucun doute à cet égard. C'est là

qu'habitait une honnête famille de pêcheurs ; et chaque matin, on pouvait voir deux jeunes hommes charger sur leurs épaules des filets et des avirons, se diriger vers le rivage, où était amarrée leur nacelle, s'y élancer tout joyeux et pousser rapidement au large.

Pendant leur absence, leur mère préparait le repas, tressait des corbeilles de jonc et réparait les filets rompus.

Un matin, pendant que leur mère dormait encore, les deux frères se dirigèrent en chantant vers le rivage. C'était pendant les premiers beaux jours du printemps. Le soleil se levait radieux, une brise légère balançait les aigrettes blanches du maronnier en fleurs et ridait à peine la surface paisible de la mer, dont les flots venaient mollement expirer sur la grève. Les jeunes gens s'éloignèrent de la côte, et une pêche abondante combla leurs désirs. L'ardeur qu'ils apportaient à leur travail les empêcha de remarquer les signes précurseurs d'un orage.

Le soleil avait disparu derrière un rideau de nuages noirs, qui couraient dans le ciel et s'amoncelaient sur un seul point. Bientôt de larges gouttes d'eau tombèrent, et la mer, pressée par le poids de l'atmosphère, reflua vers ses rivages, qu'elle couvrit d'écume.

Quand les jeunes pêcheurs s'aperçurent du danger, déjà il était inévitable. Vainement ils s'efforcèrent de regagner le bord ; les vagues, de plus en plus agitées, les repoussaient au loin, et leur barque, jetée enfin par une lame contre un écueil, se brisa.

Dans cet instant fatal, les malheureux enfants ne perdirent point leur courage, ni leur présence d'esprit ; ils se rattachèrent aux aspérités du rocher sur lequel ils venaient d'échouer et s'efforçaient de s'y maintenir, mais les vagues, lancées avec furie contre cette pointe à fleur d'eau, menaçaient à chaque instant de les entraîner. La lutte était trop pénible pour qu'ils pussent la soutenir longtemps.

Dans cette terrible situation, une seule pensée occupe l'esprit des deux enfants : leur mère qu'ils aperçoivent au loin sur le rivage, à genoux, élevant vers le ciel des bras suppliants. Et périr loin d'elle !

.....

« Non, s'écrie tout à coup l'aîné, non, Dieu ne nous abandonnera pas ; et toi, bonne mère, tu reverras tes enfants. »

Puis il attache un câble autour de lui, engage son frère à le tenir fortement et se jette au milieu des flots. Il nage avec vigueur, il lutte courageusement contre les lames qui l'éloignent du rivage ; mais ses mouvements sont gênés par le poids qu'il entraîne ; ses forces s'épuisent, son frère s'en aperçoit. " Nous ne pouvons, dit-il, nous sauver tous les deux ; ta vie est nécessaire à notre mère ; va, dis-lui que je meurs pour qu'elle vive." Et le pauvre enfant laisse échapper le câble et disparaît dans les flots. Son frère plonge, le saisit et le ramène. " Je t'en conjure, dit Joseph d'une voix éteinte, laisse moi..... Je meurs Au nom de notre mère, laisse-moi." Une lutte sublime s'engage alors entre les deux infortunés. " Non, s'écriait le courageux frère avec désespoir, non, mon cher Joseph, tu ne mourras pas. ou je mourrai avec toi ! " Et il plongeait de nouveau pour ressaisir son frère, qui persistait à vouloir mourir pour le sauver.

Cependant ses forces s'épuisaient ; ses bras fatigués le soutenaient avec peine sur les ondes ; ils allaient périr. Mais le Providence veillait sur eux : elle ne permit pas que le souvenir de tant de dévouement et de courage fut enseveli dans les abîmes de l'Océan. Un navire, que la tempête avait jeté dans ces parages, les aperçut, et, malgré la colère toujours terrible de la tourmente, quelques hommes de l'équipage se dévouèrent pour aller à leur secours. On se hâta de mettre la chaloupe en mer, et on les recueillit au moment où ils allaient disparaître pour jamais. Ils furent transportés évanouis sur le vaisseau, où des soins empressés les rendirent à la vie ; et bientôt après ils trouvèrent, dans les caresses et le bonheur de leur mère, la récompense de leur tendresse mutuelle et de leur généreux dévouement. Un frère est le meilleur des amis. Heureuse la famille où l'on s'aime jusqu'au dévouement !

G. VIGUIER.

Fable à traduire en prose.

LE DANSEUR DE CORDE ET LE BALANCIER.

Sur la corde tendue un jeune voltigeur
Apprenait à danser, et déjà son adresse,
Ses tours de force, sa souplesse,
Faisaient venir maint spectateur.

Sur son étroit chemin on le voit qui s'avance
Le balancier en main, l'air libre, le corps droit,
Hardi, léger autant qu'adroit ;
Il s'élève, descend, va, vient plus haut, s'élançe,
Retombe, remonte en cadence,
Et, semblable à certains oiseaux
Qui rasant en volant la surface des eaux,
Son pied touche sans qu'on le voie
A la corde qui plie et dans l'air le renvoie.
Notre jeune danseur, tout fier de son talent,
Dit un jour : " A quoi bon ce balancier pesant,
Qui me fatigue et m'embarrasse ?
Si je dansais sans lui j'aurais bien plus de grâce,
De force et de légèreté."
Aussitôt fait que dit. Le balancier jeté,
Notre étourdit chancelle, étend les bras et tombe.
Il se casse le nez, et tout le monde en rit.
Jeunes gens, jeunes gens, ne vous a-t-on pas dit
Que sans règle et sans frein tôt ou tard on suc-
[combe ?

La vertu, la raison, les lois, l'autorité,
Dans vos désirs fougoux, vous causent quelque
[peine ;
C'est le balancier qui vous gêne,
Mais qui fait votre sûreté

FLORIAN.

(Traduction.)

Un jeune voltigeur apprenait à danser sur la corde ; et son adresse, ses tours de force, attirèrent déjà plus d'un spectateur. On le voit, tenant en main, son balancier, s'avancer hardiment sur son étroit chemin, l'air libre, le corps droit ; il s'élève avec légèreté, va, vient, s'élançe plus haut, retombe, remonte en mesure, et, semblable à ces oiseaux qui en volant rasant la surface de l'eau, son pied, sans qu'on s'en aperçoive, touche à la corde qui plie et le renvoie dans l'air. Notre jeune acrobate, fier de son talent, dit un jour : " A quoi bon ce lourd balancier qui m'embarrasse et me fatigue ? si je dansais sans lui, j'aurais certainement beaucoup plus de force, de grâce et de légèreté ? Sitôt dit, sitôt fait ; mais à peine débarrassé de son balancier, notre étourdi chancelle et tombe par terre : il se casse le nez, et chacun en rit. Jeunes gens, apprenez que sans règle et sans frein on succombe tôt ou tard. La vertu, la raison, les lois, l'autorité, en s'opposant à la satisfaction de vos désirs fougoux, vous causent du chagrin : c'est le balancier qui vous gêne mais qui fait votre sûreté.

Etude des Homonymes.

AIR, *n. m.* atmosphère, vent ; manière, musique.

AIRE, *n. f.* lieu où l'on bat le grain ; nid des oiseaux de proie.

ÊTRE, point fixe où l'on commence à compter les années.

ERRE, **ES**, **ENT**, du verbe *errer*.

HAÏRE, *n. f.*, chemise de crin que l'on porte sur la peau par esprit de mortification.

HÈRE, *n. m.*, homme sans mérite ou sans fortune.

ALÈNE, *n. f.*, espèce de poinçon de fer dont se servent les cordonniers, etc.

HALEÏNE, *n. f.*, souffle de la respiration.

APPLICATION.

J'admiraï sa douceur, son *air* noble et modeste. L'*air* de la campagne lui convient admirablement. L'aigle rentre dans son *aire*. L'*ère* chrétienne se rapporte à la naissance de Jésus-Christ. On a battu le blé dans l'*aire*. Le bonheur de l'impie est toujours agité ; il *erre* à la merci de sa propre inconstance. C'était un villageois, un *hère*, un pauvre diable. Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la *haïre*. Tu changes, donc tu *erres*. Ne soufflez mot, retenez votre *haïne*. Les *alènes* se font à la forge et à la lime.

ADHÉRENT, *n. m.*, celui qui est du même sentiment.

ADHÉRENT, *adj.*, attaché à.....

ADHÉRANT, *part. prés.* du verbe *adhérer*.

AFFLUENT, *n. m.*, cours d'eau qui se jette dans un autre.

AFFLUENT, *part. prés.* du verbe *affluer*.

APPLICATION.

Cette secte comptait plus de mille *adhérents*. On le voit *adhérant* à tout ce que vous dites. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est toujours *adhérent* à la peau. Le Richelieu et le Saguenay sont des *affluents* du St. Laurent. On voit les curieux *affluant* de tous côtés.

BAH ! *interj.* exprimant le doute, l'étonnement.

BAS, *n. m.*, chaussure.

BAS, *adj.* peu élevé, vil, trivial, ignoble.

BAT, *n. m.*, selle pour les bêtes de somme.

BATS, du verbe *battre*.

BEAU, *adj.*, agréable, remarquable.

BAUX, plur. de *bail*, contrat de location.

BOT, *adj. m.*, pied *bot*, pied contrefait.

APPLICATION.

Bah ! vous lui avez ouvert la porte ? Il a acheté des *bas* de laine. Vous parlez trop *bas*. Chacun sait où le *bât* le blesse. Nous aperçûmes de loin deux chevaux de *bât*. Je viens de voir un lièvre qui *bat* du tambour. Mon ami, tu te *bats* contre une ombre. Un homme est assez *beau* quand il a l'âme belle. J'ai plusieurs *baux* à signer. Cet homme a un pied *bot*.

Locutions vicieuses.

NE DITES PAS :

DITES :

<i>Aéromètres</i> (pèse li- queur).	Aréomètre
Amicalement	Amicalement
Après la porte (La clef est)	La clef est à la porte
<i>Aréolithe</i>	Aérolithe
<i>Aréonaute</i>	Aéronaut
<i>Aréostat</i>	Aérostal
<i>Bailler aux corneilles</i>	Bayer aux corneilles
<i>Bonne heure</i> (à)	De bonne heure
<i>Cacophonie</i>	Cacophonie
<i>Cassonade</i>	Cissonade
<i>Casuel</i> (le verre, le cris- tal est)	Cassant ou fragile
<i>Célébrale</i> (congestion)	Cérébrale
<i>Comme de juste</i>	Comme il est juste
<i>Coûte qui coûte</i>	Coûte que coûte
<i>Couvé</i> (œuf)	Œuf couvi
<i>Darte au visage</i> (une)	Une dartre
<i>Décèsse de pleurer</i> (cet enfant ne)	Cet enfant ne cesse de pleurer
<i>Définitif</i> (en)	En définitive
<i>Demande</i> excuse (je vous)	Je vous fais, je vous pré- sente mes excuses
<i>Dépersuader</i>	Dissuader
<i>Désagrafer</i> un mau- teau, etc	Dégrafer un manteau, etc
<i>Dinde rôtie</i> (un) sans distinction de sexe	Une dinde rôtie
<i>Disparition</i>	Disparition
<i>Donnez-moi-z-en</i>	Donnez-m'en
<i>Échauffourée</i> (une)	Une échauffourée
<i>Echarpe</i> au doigt (une)	Une écharde
<i>Embrouillamini</i>	Brouillamini
<i>En est fait de moi</i> (c')	C'e-t fait de moi
<i>Enflammation</i> (une)	Une inflammation

Prononciation de certains noms propres.

Achéron.....	Ashéron.
Anquetil.....	Anquetile.
Austerlitz..	Os-ter-lit-ce.
Auxerre.....	Ocère.
Behring.....	Béringue.
Bengale.....	Bingale.
Biscaye.....	Bis-ca-ie.
Borghèse.....	Bor-guèze.
Bruxelles.....	Bru-cèle.
Carlsruhe.....	Carls-rù.
Cavaignac.....	Cava-gnak.
Chéops.....	Ké-opse.
Chéronée.....	Ké-roné.
Chersonèse.....	K-r.....
Chérubini.....	Ké.....
Chimborazo.....	Kime.....
Chio.....	Kio.
Civita-Vecchia.....	Vek-kia.
Diémen.....	Dié-mène.
Doubs.....	Dou.
Duguesclin.....	Du-guè-klin.
Dumesnil.....	Du-mé-nile.
Duquesne.....	Du-kè-ne.
Enghien.....	En-gain.
Ezéchias.....	Ezé-ki-à-e.
Ezéchiel.....	Ezé-ki-el.

Origines et Etymologies.

JOUR.—L'étymologie du mot *jour* est une des plus curieuses qu'on puisse imaginer, et d'autant plus curieuse qu'il est impossible de la révoquer en doute. *Jour* vient du latin *dies*, même signification, dont l'adjectif est *diurnus*, journalier. Du latin *diurnus*, les Italiens ont fait *giorno* (qui se prononce *dgiorno*), et de *giorno* nous avons fait *jour*.

ETRENNES.—Ce mot vient de *strenæ* dérivé de *strenua*, déesse de la force. On rapporte que Patius, roi des Sabins, ayant reçu le 1er janvier, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à *Strenua*, l'usage s'établit de se faire des présents à la même époque, et ces présents prirent le nom de *strenæ* d'où nous avons fait *étrennes*.

BUDJET.—Il y avait dans l'ancien français le mot *boulge*, qui avait pour origine le celtique *bulge*, bourse de cuir. Ce mot avait un diminutif : *bouljette* ou *bougette*, petit sac, petite poche. Cette bougette, les anglais nous l'ont prise en la prononçant, en l'écrivant à leur manière, et ils

en ont fait budget, nom qu'ils donnent spécialement à la bourse du roi, au trésor royal. Au commencement de notre siècle, le bon vieux mot est revenu ainsi défiguré, et nous l'avons adopté sous forme étrangère pour désigner l'ensemble des recettes et des dépenses de l'Etat. Ce mot *budget*, n'est dans notre vocabulaire que depuis 1811.

GALIMATIAS.—Discours confus, obscur, inintelligible, qui ne signifie rien, quoiqu'il semble dire quelque chose. Ce mot vient du latin *gallus*, *galli*, coq, et *Mathias*, *Mathix*, nom propre ; il remonte à l'époque où les plaidoyers se faisaient encore en latin. Un jour qu'il s'agissait d'un coq appartenant à une des parties nommées *Mathias*, l'avocat, à force de répéter les noms de *gallus* et de *Mathias*, finit par s'embrouiller, et au lieu de dire *gallus Mathix* (le coq de Mathias), il dit *galli Mathias* (le Mathias du coq). Par la suite, on fit des deux mots une seule locution dont on se servit pour exprimer un discours embrouillé.

NUIT BLANCHE.—Nuit sans sommeil. Voici l'origine de cette expression. Le guerrier qui devait être armé chevalier passait la *nuit* qui précédait sa réception, dans un lieu consacré, où il veillait auprès de ses armes. Il était revêtu d'un costume *blanc*, comme les néophytes de l'Eglise ; de la vint que cette nuit, qu'on nommait *veillée des armes*, fut aussi nommée *nuit blanche*, expression que l'usage a retenue pour signifier une nuit sans sommeil.

COLIN MAILLARD.

Les grammairiens ne veulent pas qu'on donne la marque du pluriel au mot *Colin-Maillard* ; suivant eux, le sens s'y oppose. "C'est un jeu où *Colin* cherche, poursuit *Maillard*." Cette signification ne s'accorde pas avec l'origine que l'on attribue d'ordinaire à ce jeu. Jean-Colin-Maillard est un guerrier du pays de Liège qui fut fait chevalier par le roi Robert en 999. Il doit son nom de *Maillard* à l'habitude qu'il avait de s'armer toujours d'un maillet pour le combat. Le maillet dont s'armèrent plus tard les séditionnaires sont restés dans notre histoire sous le nom de *Mailloins* était destiné à désigner tous ceux qui en feraient usage. Dans la der-

nière bataille qu'il livra au comte de Louvain, Jean Colin eut les yeux crevés, et il continua de combattre, guidé par ses écuyers. Si c'est à ce souvenir historique qu'il faut rapporter l'invention et la dénomination de ce jeu, le *Colin-Maillard*, c'est l'enfant qui, les yeux bandés, cherche à saisir l'un des autres enfants qui fuient à son approche. Cette origine ne laisserait pas subsister grand'chose de l'explication qui admet qu'un individu nommé Colin court après un autre nommé Maillard. Si, en effet, *Colin-Maillard* doit être considéré comme un mot invariable, la raison qu'on en a donnée n'est pas la bonne.

PIPES D'ECUME DE MER.

Selon l'Académie, on appelle abusivement *écume de mer* une espèce de terre très blanche, fine et onctueuse dont les Orientaux font des pipes à fumer. Puisque l'Académie, si sobre, si réservée d'ordinaire, enregistre cet abus, c'est que l'abus est consacré. On peut donc très bien dire, sans être un scélérat, *une pipe d'écume de mer*. Mais, comme il est bien évident que ce n'est pas avec la mousse de la mer agitée qu'on fabrique des pipes, il reste à savoir comment s'est formée cette expression singulière. L'argile en question est d'une grande blancheur : elle a aussi une sorte de moelleux qui contribue à lui donner une véritable ressemblance avec l'écume de la mer, et il ne serait pas impossible qu'on eût voulu, en adoptant l'expression *écume de mer*, faire une simple comparaison. Ce n'est pas là, nous nous empressons de le dire, l'expression accréditée. On prétend que les pipes ont été appliquées ainsi par corruption du nom de Kummer, leur inventeur. On ne connaissait, dit-on, ni la personne, ni le nom de Kummer ; partant, on ne se rendait pas compte de l'expression : *pipes de Kummer*, et pour lui donner un sens, on aura dit, en ne consultant que l'oreille *pipes d'écume de mer*.

Nous avons cru que M. Kummer avait été inventé ; il paraît qu'il n'en est rien : un ancien officier d'état-major a bien voulu nous faire savoir qu'il a beaucoup connu, à Strasbourg un fabricant de pipes de ce nom. C'est donc par une singulière coïncidence que se trouvent rimer à propos de pipes le nom propre *Kummer* et les mots *écume de mer*.

Monter sur ses grands chevaux.

Prendre un parti vigoureux, menacer, se mettre en colère ; montrer de la hauteur, de la sévérité dans ses paroles.

Ma colère à présent est en état d'agir ;
Dessus ses grands chevaux est monté mon courroux.
[rage.
(MOLIÈRE.)

Dans les beaux temps de la chevalerie, on distinguait deux espèces de chevaux : le *palefroi* et le *destrier*.

Le *palefroi* (du latin *paravaredus*, cheval de poste) était le cheval de service ordinaire et le cheval de parade. Léger, gracieux et d'une allure aisée, il figurait, richement caparaçonné, dans les solennités publiques. C'est sur le *palefroi* que les rois et les seigneurs faisaient leur entrée triomphale dans les villes ; c'est aussi le *palefroi* que montaient les châtelaines.

Le *destrier* (que les écuyers conduisaient à leur droite ou dextre, *ad dexteram*) était le cheval de main ou de bataille ; il était grand et fort. Spécialement propre aux hommes d'armes, on l'appelait aussi *cheval de lance*.

De ses guerriers à l'éclatante armure,
Le roi des preux s'avance environné,
Eblouissant de pourpre et de dorure.
Un *destrier* à la haute encolure,
Parmi la foule en pompe est amené.
C'est Furgurin. Son pied frappe la poudre ;
Son flanc jamais n'a senti l'aiguillon ;
Fier de son maître, il vole, et de la foudre
A la vitesse et le choc et le nom.

(MILLEVOYE, *Charlemagne à Pavie*.)

Ainsi les grands chevaux étaient les chevaux de guerre, ceux qu'on montait, à l'approche de l'ennemi, pour défendre ses droits ou venger une injure. Quand les chevaliers quittaient le *palefroi* pour le *destrier*, ils montaient sur leurs grands chevaux.

C'est là aussi que nous est venue l'expression *cheval de bataille*, pour désigner la chose sur laquelle on s'appuie le plus fortement.

POESIE.

LES PETITS ENFANTS.

Laissez venir à moi tous ces petits enfants ;
Ne les repoussez point ! non, je vous le défends.
De nos pieux secours leur innocence est digne ;
Tous ont besoin d'appui, comme la jeune vigne,

Pour déployer dans l'air ses fertiles rameaux,
Demande à s'enlancer aux bras des vieux ormeaux ;
Comme les passereaux, encore dépourvus d'ailes,
Voyagent soutenus par leurs mères fidèles.
Fécondez dans leurs cœurs tous les germes du
[bien ;

Ne faites rien jamais, ne dites jamais rien
Dont leur regard s'étonne ou leur âme se blesse :
L'enfance est respectable autant que la jeunesse.
Si la terre imitait leur exemple innocent,
Elle trouverait grâce aux yeux du Tout-Puissant.
Le royaume divin où les bons se rassemblent,
Ne doit appartenir qu'à ceux qui leur ressemblent ;
Oui, quiconque ici-bas se fait petit comme eux,
Deviendra le plus grand dans le palais des cieux.
Alors qu'on les reçoit, on me reçoit moi-même,
Malheur à qui les fuit ! Bienheureux qui les aime !

A. BIGNAN.

LE MAÎTRE ET L'ÉCOLIER.

— Qu'il fait sombre dans cette classe !
Rien qu'un mur gris, un tableau noir,
Et puis toujours la même place,
Et toujours le même devoir !
Toujours, toujours ce même livre,
Et toujours ce même cahier !
Peut-on appeler cela vivre ?
Moi je l'appelle s'ennuyer !
Ainsi parlait dans son école,
Un petit écolier matin.
Le maître alors prit la parole
Et lui dit : quoi ! chaque matin,
Toujours de cette même chaire
Répéter la même leçon,
Enseigner la même grammaire,
A ce même petit garçon
Qui reste toujours, quoi qu'on fasse,
Ignorant, distrait paresseux !
Lequel devrait dans cette classe,
S'ennuyer le plus de nous deux ?
Tu le vois, l'élève et le maître
Ont chacun son joug à charger,
Mon enfant ; mais veux-tu connaître
Le vrai moyen de l'alléger ?
Accepte-le du Seigneur même,
En le portant pour le servir ;
Aime ton maître comme il t'aime :
C'est tout le secret d'obéir !

L. TOURNIER.

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS.

Les enfants.

Il ne faut point fatiguer ces pauvres
petits cerveaux ; alors pourquoi donc fa-
tiguez-vous ces pauvres petits bras et ces
pauvres petites jambes par des exercices
gymnastiques ? Pour rendre le corps
plus vigoureux et plus agile. Eh bien,
l'esprit, de même a besoin d'être beau-
coup fatigué pour devenir vigoureux et
agile.

O tendres mères ! défiez-vous des mé-
thodes faciles ; les méthodes faciles font
les cerveaux paresseux, font les sots ;
aimez vos enfants, accablez-les de cares-
ses, gâtez-les donnez-leur mille douces
jouissances, mais ne supprimez point
pour eux les difficultés de la vie : sur-
veillez-les beaucoup, ne les aidez pas
trop, empêchez-les de se casser le cou,
mais laissez-les se casser la tête
contre tous les obstacles de l'étude ; laissez-
les se tourmenter, se décourager, se
tromper, s'interroger, se juger, se trom-
per encore, s'exercer enfin ; épargnez-
leur tous les chagrins du cœur, si vous
le voulez, si vous le pouvez, mais ne leur
épargnez jamais les angoisses de l'intel-
ligence : bourrez-les de friandises, de
gâteaux, de dragées, de confitures, mais
ne supprimez jamais de leur ordinaire
ce mets généreux qui donne la force et
le courage, ce plat merveilleux qui
change les ingénus en Ulysses et les
poltrons en Achilles, cette ambrosie
amère qui fait les demi-dieux, cet ali-
ment suprême dont se nourrissent dès
l'enfance les grands industriels, les
grands guerriers et les grands génies :
la vache enragée.

Si vous interrogiez l'histoire gastronomi-
que des hommes célèbres de notre
époque, vous seriez étonnés de la con-
sommation effrayante que ces illustres
personnages ont faite de ce bétail privi-
légié. Un vieux professeur disait qu'un
homme qui n'avait point mangé de la
vache enragée n'était jamais qu'une pou-
le mouillée. L'image est un peu tour-
mentée : un homme ne sera jamais
qu'une poule, parce qu'il n'a pas mangé
une vache, c'est assez mauvais comme
style, mais comme pensée, c'est très
profond.

Servez souvent ce méchant plat sur la
table de la famille ; ou, si quelqu'un
vient l'y passer malgré vous, ayez au
moins le courage de ne pas le faire em-
porter.

Au collège, à l'école, vont vous répon-
dre les écoliers, on nous en offre abon-
damment. Sans doute, mais alors il est
trop tard.

MME DE GIRARDIN.

Nous extrayons de *L'Enseignement primaire* du 1er décembre dernier, l'excellent article qui suit :

La religion dans les écoles primaires.

On traite cette matière de ce temps-ci dans les grands journaux.

Les hommes instruits s'occupent, à bon droit, de l'éducation de la jeunesse et désirent avoir, à cette égard, toute la sécurité possible. Malheureusement je ne puis m'empêcher de croire qu'on mêle les cartes.

Les uns voudraient voir dans l'instituteur un prêtre à qui il aurait été dit comme aux apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations.*

D'autres ne voient dans l'école qu'un atelier de chiffres, de dictées, etc.

Certains enfin voient le laïcisme condamné par l'Eglise dans les écoles tenues par des instituteurs laïques, bons chrétiens, hommes honorables à tous les points de vue.

Toutes ces opinions sont à mon humble sens, erronnées. L'instituteur est le suppléant des parents dans l'éducation de la famille. Lorsqu'il est ce qu'il doit être, l'Eglise bénit sa mission et l'encourage dans cette charge pénible il est vrai, mais si importante pour l'avenir d'un pays. Elle rappelle sans cesse à ces éducateurs de la jeunesse qu'ils ont assumé la responsabilité des parents, qu'ils doivent former les enfants pour Dieu et la société.

La religion, comme le sang dans le corps humain, doit animer et vivifier la vie tout entière ; elle doit aussi animer et vivifier l'enseignement tout entier. Sans elle, l'école est frappée d'anémie. Bien plus, elle devient pestilentielle. Malheur aux enfants qui la fréquentent !

Ils en sortiront l'âme étioyée, comme la fleur privée des rayons du soleil, comme l'arbre planté dans un sable aride.

Toutes les branches enseignées dans les écoles sont des sources plus ou moins fécondes où l'intelligence doit puiser le vrai, le cœur l'amour du bien et du beau. Dieu étant la beauté, la bonté et la vérité par essence, étant la source de toute beauté, de toute vérité et de toute bonté, plus l'enfant le connaît parfaitement, plus son intelligence et son cœur seront perfectionnés, plus facilement il deviendra honorable et utile à la société.

Pour que l'enseignement arrive à ce

but, il faut d'abord y éviter toute erreur qui ferait dévier l'intelligence du sentier de la vérité, toute action, toute parole pernicieuse au cœur de l'enfant. Il faut ensuite qu'un grand nombre d'exercices servent à l'acquisition des vérités morales, que les enfants aient souvent sous les yeux des exemples de vertu, de courage et d'honneur, afin de développer en eux les vertus qui rendent l'homme sociable et chrétien.

Il n'est cependant pas exigé que tous les devoirs contiennent des vérités morales. Un précepte négatif oblige toujours et à chaque instant ; une loi affirmative oblige toujours, mais non à chaque instant : On ne peut jamais enseigner l'erreur ni ce qui y conduit, mais il n'est pas nécessaire de faire toujours le catéchisme. Vous ne verrez aucun théologien qui vous dira qu'il est bien de réciter continuellement des prières.

La vie des hommes instruits les plus pieux se divise en trois parts : prières ou lectures pieuses, étude ou travail et récréation.

Pendant la prière ou les lectures pieuses, ils sont tous occupés de Dieu et de leur âme ; pendant l'étude ou le travail, ils s'occupent de choses sérieuses qui sont sanctifiées par l'intention et dirigées vers le développement de l'intelligence et du cœur. Pendant la récréation ils dé-tendent l'arc, mais toujours pour le bon de Dieu. Ainsi de l'école.

Les prières qui ouvrent et qui ferment les classes doivent être parfaites, et le maître doit veiller sur lui-même et sur ses élèves pour que le maintien extérieur soutienne la piété intérieure.

Quant au catéchisme, le maître doit y donner une attention spéciale, faire comprendre aux élèves que cette branche est la plus importante de l'école, qu'ils doivent mettre en pratique les vérités qui y sont enseignées. Puis il doit leur faire apprendre la lettre du catéchisme, après leur en avoir expliqué le sens et s'être assuré qu'ils l'ont compris. En faisant le bien.

Les prières et le catéchisme sont les deux grandes artères qui portent la religion jusqu'aux extrémités du corps de l'enseignement. Les autres matières contiennent des veines plus ou moins nombreuses qui communiquent à ces artères, suivant qu'elles sont plus ou moins liées à la religion. Les récréations, comme les

cheveux sur la tête, doivent participer à la vie générale par contact plutôt que par canaux particuliers. Si les cheveux menacent de tomber, on y fait arriver la vie avec plus de force. Ainsi des récréations ; si elles manacent d'échapper à Dieu, il faut rappeler les devoirs religieux, les rattacher par ce moyen, au Principe de la vie chrétienne.

Pour résumer, tout enseignement doit être imprégné du sentiment catholique, *puisque c'est le seul vrai*, mais l'instituteur ne doit pas, sous prétexte de piété, s'exposer à tomber dans l'erreur en commentant les *textes religieux*. Il doit se borner à expliquer la *lettre du catéchisme*, étant sûr d'avance que, s'il parvient à la faire comprendre et apprendre à ses élèves, il aura rempli sa mission, réalisé les désirs des Souverains-Pontifes relativement à l'enseignement du catéchisme. Dans l'enseignement des autres matières, qu'il attire souvent l'attention des élèves sur le côté religieux des questions, qu'il sache faire découler des faits des vérités morales qui puissent développer l'intelligence, fortifier le cœur des enfants. *S'il est pieux et éclairé*, il trouvera une multitude de circonstances qui lui fourniront ample matière à former ses élèves pour Dieu et la société, et il le fera naturellement, sans paraître les chercher ; ce qui lui donnera une autorité beaucoup plus grande et assurera le succès de son travail.

Les livres. Les livres se divisent en deux catégories ; 1. Ceux qui contiennent les matières des études et qui doivent servir à l'usage des enfants ; 2. Ceux qui donnent les procédés à employer dans l'enseignement.

Tous ces livres doivent avoir une qualité commune ; ne rien contenir qui soit contraire à la foi ou à la morale. Mais ils diffèrent en ce que cette qualité suffit, au point de vue religieux pour les livres de la seconde catégorie, tandis que ceux de la première doivent avoir de plus des qualités positives.

Si on avait tenu compte de cette distinction, il me semble qu'on aurait été moins sévère à l'égard du chapitre du *Manuel des Maîtres de Mme Pape-Carpentier* sur l'enseignement religieux.

Cette savante inspectrice ne parlant que du *procédé* à suivre dans l'enseignement religieux, et s'adressant non-seulement aux catholiques, mais aux sectaires

de différents cultes, a donné *une marche sûre* pour arriver à l'éducation religieuse de l'enfant, sans émettre toutes ses convictions religieuses personnelles.

Quand les Orateurs de Notre-Dame de Paris se mettent sur le terrain philosophique pour prouver la religion catholique, leurs sermons ne deviennent pas pour cela dangereux pour ceux qui ont la foi. Ils choisissent un terrain qui leur est commun avec un grand nombre de leurs auditeurs. Les vérités philosophiques ne cessent pas d'être chrétiennes et catholiques, parce que des païens les ont admises. Ainsi de Madame Carpentier. Elle veut enseigner un procédé, elle s'adresse à des personnes appartenant à différents cultes, elle campe sur un terrain commun aux catholiques et aux sectaires, elle ne sort pas par conséquent des régions de la Foi. Peu importe que les musulmans croient ce qu'elle dit ; il faudrait pour qu'on puisse la condamner, qu'un catholique ne pût pas admettre ce qu'elle enseigne. Son *procédé* est un simple canevas qu'on peut remplir avec le fil d'or de la vérité ou avec l'étaupe vulgaire de l'erreur. On ne peut pas l'accuser de prêcher une *morale indépendante*, elle ne prêche pas la morale, mais elle indique *une méthode*, ou mieux, *un procédé*. Il en est de ce *procédé* comme de la *méthode aristotélique*. Mis au service de la vérité, il produit des résultats admirables, employé par l'erreur, il n'arrivera jamais à une application parfaite, et cependant il pourra produire beaucoup de mal : ce qui ne lui ôtera pas sa bonté essentielle. L'épée peut servir à la défense de la patrie, malheureusement elle peut aussi devenir l'arme d'un assassin.

M...

Une démonstration originale

DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

Un village des environs de X..... possède un instituteur, dont le zèle, pour inculquer l'instruction dans le cerveau des jeunes adeptes de la science qu'il professe, ne s'arrête devant aucune comparaison, quoique cependant, dit le proverbe, comparaison n'est pas raison.

Dernièrement, après les devoirs ordinaires de la classe finis, il cherchait à donner une idée de l'immortalité de

l'âme, et, pour rendre cette idée palpable à l'intelligence enfantine, plus occupée de jeux que d'études, il tira sa vieille montre d'argent de son gousset, et les gamins de s'écrier : " Oh ! la jolie petite horloge ! Maître ! maître ! laissez-nous entendre son tic-tic ! " D'autres disaient son tic-tac.....Enfin qu'importe !

L'instituteur détache le mouvement de la boîte, et tenant chacun de ces deux objets d'une main :

— Lequel des deux est la montre ? dit-il. Les enfants allongèrent l'index du côté du tic-tac.

— Eh bien ! mes jeunes élèves, vous le voyez, la montre agit, quoique son enveloppe lui manque ; il en est de même de l'âme. Le corps n'existe plus, l'âme ne cessera point d'exister.

Après cette explication, tous les petits visages étaient rayonnants et satisfaits.

L'esprit d'observation.

Tout le secret du génie est dans l'observation.

Pythagore se promenait un jour dans les rues de Crotoné ; il entendit les forgerons qui travaillaient ; le son de leurs marteaux rendait l'octave, la quarte et la quinte. Il entra dans leur atelier et fit peser leurs marteaux. De retour chez lui, il appliqua aux cordes tendues l'expérience qu'il avait faite, et il forma la gamme.

Un berger fait paître ses troupeaux près de Magnésie, sur les bords de la mer. La houlette qu'il porte est armée d'une pointe de fer, il sent qu'elle s'attache au rocher ; le fait le frapper, et voilà l'aimant découvert.

Des enfants en jouant avec des scories, s'amusaient à regarder à travers deux morceaux de verre des objets prodigieusement grossis par ce moyen. Météus passe, saisit le fait, et les télescopes font descendre les cieux et nous prêtent les astres.

Une pomme qui tombe attire l'attention de Newton sur la gravité des corps, et révèle les lois d'après lesquelles se meuvent les corps lumineux qui roulent au-dessus de nos têtes.

Un Génois jette les yeux sur une mappe-monde, il remarque que l'Océan occupe trois fois autant de place que l'an-

cien continent. Cette idée le fait rêver, ne concevant pas que tant d'espace puisse être inutile, il va chercher le Nouveau-Monde.

Gutenberg examine une planche gravée en relief, et réfléchit que si l'on découpait chaque lettre, on pourrait ainsi les faire servir à l'impression de toutes sortes d'ouvrages. Il persévère dans son idée, et parvient ainsi à doter le monde du plus utile instrument de progrès.

Maximes Pédagogiques.

MÉMOIRE.

Savoir *par cœur* n'est pas savoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Cette prétendue science, sert d'ornement, non de fondement.

(MONTAIGNE).

..

Il faut exercer la mémoire des enfants, mais non pas en leur faisant apprendre, à force de répétitions, des pages entières qu'ils oublient bientôt, et dont ils ne se mettent plus en peine dès qu'ils ont récité leur leçon.

(LOCKE).

Alliage des monnaies d'argent.

Un grand nombre de personnes ignorent que les monnaies d'argent renferment une petite quantité de zinc. C'est dans ces derniers temps que l'introduction de ce métal a été décidée dans l'alliage des monnaies. D'après M. Péligot, un alliage de 800 argent 200 zinc ne noircit pas dans les dissolutions de polysulfures. L'alliage actuel des monnaies, fondu et additionné de 78 grammes de zinc par kilogramme, présente la composition suivante : argent, 835 ; cuivre, 93 ; zinc, 72 pour 1000 parties en poids.

Le passage de Vénus.

Le passage de Vénus. Tel est le titre d'un journal fondé et rédigé par M. W. de Fouvielle. Le premier numéro est daté du 6 décembre 1882. L'administration annonce que le deuxième numéro paraîtra au prochain passage de Vénus en juin 2004, et le troisième numéro en

juin 2012. " Grâce au concours des savants de l'avenir, lisons-nous à la troisième page de ce journal, nous fondons l'œuvre la plus durable de notre âge. Notre œuvre vivra ; elle prospérera tant que la terre nourrira des êtres assez intelligents pour préoccuper de l'admirable spectacle qu'offrent les passages de Vénus."

Situation actuelle des réseaux téléphoniques du monde entier.

La compagnie internationale des téléphones vient de publier un document des plus intéressants, car il fait connaître à la date du 1er octobre 1882, la situation actuelle des installations téléphoniques dans les différentes villes du monde entier. Cette statistique fait mieux ressortir que tous les discours du monde le prodigieux développement de la merveilleuse invention de Graham Bell, qui ne date cependant que de six années à peine. Cette statistique incomplète à cause de la multiplicité des compagnies, l'éloignement ou le peu de notoriété de quelques-unes et le mauvais vouloir de quelques autres, présente cependant des renseignements très précieux sur le développement des réseaux téléphoniques dans les grandes villes, et c'est surtout dans les grands centres de population que le téléphone est appelé à recevoir le plus grand nombre d'applications.

C'est d'abord en Amérique où la téléphonie est libre, où l'on ne doit payer aucune redevance ni aux villes ni à l'Etat, que les réseaux téléphoniques se sont surtout développés. New-York compte 4060 abonnés, Chicago 2726, Cincinnati 1800, Boston 1325, San Francisco 1300, etc. Encore certains de ces chiffres remontent-ils au mois de mai 1882. L'exploitation de tous les réseaux téléphoniques aux Etats-Unis, comprend aujourd'hui plus de cent mille abonnés, et certaines petites villes qui renferment moins de mille habitants comptent cependant de 30 à 50 abonnés au réseau, quelque fois même davantage. Au point de vue du nombre absolu des abonnés, Paris vient en troisième ligne après New-York et Chicago, car il comptait au 1er octobre 1882, non moins de 2422 abonnés, tandis que Londres en compte seulement 1600,

600, Berlin 581, Bruxelles 450, Turin 410, Copenhague 400, Mexico 300, Saint-Petersbourg 145, et Alexandrie 118. Tandis que l'abonnement annuel coûte 600 francs à Paris, 500 francs à Londres, 400 francs dans les villes de province de France, il descend à 300 et 200 francs en Belgique, 135 et 130 francs en Italie, et à 120 francs seulement en Suisse.

Amsterdam 760, Stockholm 672, Vienne

Lorsqu'on calcule, pour chaque ville, le rapport du nombre d'abonnés au nombre d'habitants, on trouve une supériorité très grande à bon nombre de petites villes d'Amérique dans lesquelles il existe un téléphone pour 20 habitants ; à Chicago et à Zurich, la proportion est d'environ un téléphone pour 200 habitants ; à New-York, 1 pour 500 ; à Bruxelles, 1 pour 800 ; à Paris, environ 1 pour 1000 ; à Berlin, 1 pour 2000 ; à Londres, 1 pour 3000, et à Saint-Petersbourg, 1 pour 4000 seulement. On voit donc, en laissant de côté les Etats-Unis qui sont le berceau du téléphone, et le pays béni de toutes les inventions nouvelles, que Paris tient une place des plus honorables dans cette statistique curieuse des progrès de l'industrie et de la science moderne. Ne pourrait-on pas conclure de cette édifiante statistique — sans être taxé d'un anarchisme excessif — que la non ingérence de l'Etat dans l'industrie téléphonique du monde entier en général, et des Etats-Unis et de la France en particulier, a contribué pour une large part aux magnifiques résultats que nous constatons aujourd'hui ?

La Suisse seule pourrait opposer à nos conclusions des chiffres contradictoires, mais nous nous plaçons à la considérer comme une exception confirmant la règle qui ressort des chiffres fournis par la Société internationale des téléphones.

La Nature.

MERVEILLES DU TELEPHONE. — On ne peut se faire une idée des progrès qui se font constamment depuis l'invention du téléphone.

Le 7 octobre, on faisait, en Bruxelles, Anvers et Ostende, l'expérience du procédé Van Rysselphelghe, qui consiste à utiliser les fils du télégraphe pour les communications téléphoniques. Le succès qui a été complet, avait ceci de merveilleux qu'à ces grandes distances on a pu se parler des plus distinctement

en se servant au hasard de n'importe lequel des fils actuellement engagés dans les plus actives communications télégraphiques.

Ainsi un fil qui reliait l'observatoire de Bruxelles à son agence d'Ostende, s'est trouvé un certain moment à faire simultanément le service du télégraphiste, du télégraphe Morse et du téléphone.

Autre tour de force : pendant qu'on transmettait et qu'on recevait à la fois sur un même fil duplex deux dépêches en sens contraire, M. Banneux, stationné à Anvers, causait tranquillement à l'aide du même fil, avec M. Olin, ministre des travaux publics, à Bruxelles. C'est presque incroyable !

ARITHMETIQUE.

I.

Un épicier achète 12 quarts de fleur à \$6.50 le quart, et les revend à raison de 4 cents la livre. Combien a-t-il gagné ?

Réponse : \$16.08.

Solution :

$$\begin{aligned}
 12 \times \$6.50 &= \$78.00. \\
 4 \text{ quart} &= 196 \text{ lbs} \times 12 = \\
 &2352 \text{ lbs à } 4c = \$94.08 \\
 &\text{moins argent déboursé} \\
 &\text{pour } 12 \text{ qrts à } \$6.50 = \$78.00 \\
 \hline
 &\$16.08 \text{ Rép.}
 \end{aligned}$$

II.

Combien coûteront les .65 d'une rame de papier à 20c la main ?

Rép. \$2.60.

Solution :

$$\begin{aligned}
 20 \text{ mains font une rame.} \\
 20 \times .65 &= 13 \text{ mains} \\
 13 \times 20c &= \$2.60 \text{ Rép.}
 \end{aligned}$$

III.

Un commerçant donne 12¾ minots de patates, à 30 cents le minot, pour du beurre qu'il paie 18¾ cents la livre. Combien de livres a-t-il reçues ?

Réponse : 20¾ lbs.

Solution :

$$12\frac{3}{4} \times 30 = \frac{51}{4} \times \frac{30}{1} = \frac{1530}{4} :$$

$$18\frac{3}{4} = \frac{1530}{4} \times \frac{4}{75} = \frac{1530}{75} = 20\frac{2}{3}$$

IV.

Combien coûteront les 5/8 d'une verge de drap, si les 3/4 d'une verge coûtent \$6 ?

Réponse : \$6 2/3.

Solution :

$$\frac{3}{4} \text{ coûtent } \$6 ; \frac{1}{4} = \$2. ; \frac{1}{4} = \$8.00$$

$$\text{et } \frac{5}{8} = \frac{8 \times 5}{6} = \frac{40}{6} = \$6\frac{2}{3}$$

Autre méthode.

$$\frac{5}{8} \times 6 \div \frac{3}{4} = \frac{5}{6} \times \frac{6}{1} \times \frac{4}{3} =$$

$$\frac{20}{3} = \$6\frac{2}{3}.$$

V.

Un cultivateur ayant 126¾ minots de blé, en vend les 5/8 à \$2½ le minot, et le reste à \$1¼ le minot : combien a-t-il reçu pour son blé ?

Réponse : \$2571 2/3

Solution :

$$126\frac{3}{4} \times \frac{5}{8} = \frac{888}{7} \times \frac{5}{8} = \frac{111}{7} \times \frac{5}{1}$$

$$= \frac{555}{7} = 79\frac{2}{7} ; 79\frac{2}{7} \text{ minots à } \$2\frac{1}{2} = \frac{555}{7}$$

$$\times \frac{11}{5} \times \frac{111}{7} \times \frac{11}{1} = \frac{1221}{7} = 174\frac{3}{7},$$

première vente.

Et 126¾ — 79 2/7 = 47 1/7 minots, vendus à

$$\$1\frac{1}{4} ; 47\frac{1}{7} \times 1\frac{1}{4} = \frac{333}{7} \times \frac{7}{4} = \frac{333}{1} \times \frac{1}{4} =$$

$$\frac{333}{4} = 83\frac{1}{4}, \text{ seconde vente.}$$

Et \$174 3/7 + \$83 1/4 = \$257 1 2/3 somme reçue pour son blé.

VI.

Un particulier achète un panier de poires qui en contient 621 ; il convient de les payer \$1.50 le 100, à condition qu'il en aura 8 en sus sur chaque 100. Combien a-t-il payé pour le tout ?

Réponse : \$8.62½.

Solution :

Pour 108 poires on paie \$1.50, pour 621

$$\text{poires on paiera } \frac{621 \times 1.50}{108} = 8.62\frac{1}{2}.$$

VII.

Combien doit-on payer comptant pour \$1645 payables dans 1 an et 6 mois, le taux de l'intérêt étant 7 % ?

Solution :

\$100 à 7 % pour 1 an et 6 mois valent

$$\$110.50 ; \$1.00 = \frac{\$100}{110.50} ; \text{ et } \$1645 =$$

$$\$ \frac{100 \times 1645}{110.50} = \$1483.687 + \text{ Rép.}$$

F. X. P. D.

ALGÈBRE.

I

Quelle est la longueur d'un poteau dont $\frac{1}{5}$ est en terre, $\frac{3}{7}$ dans l'eau, et 13 pieds hors de l'eau ?

Réponse : 35 pieds.

Solution :

Soit x = la longueur du poteau en pieds.

$$\text{Alors } \frac{x}{5} = \text{la partie en terre.}$$

$$\frac{3x}{7} = \text{la partie dans l'eau.}$$

$$13 = \text{la partie hors de l'eau}$$

$$\text{d'après l'énoncé } \left\{ \frac{x}{5} \right\} + \left\{ \frac{3x}{7} \right\} +$$

$$13 = x.$$

$$\text{Multipliant par 5, } x + \frac{15x}{7} + 65 = 5x ;$$

$$“ “ 7, 7x + 15x + 455 = 35x,$$

$$\text{ou } 455 = 35x - 7x - 15x = 13x$$

$$\text{d'où } x = \frac{445}{13} = 35 \text{ pieds, longueur du poteau.}$$

II

Après avoir donné $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{7}$ de mon argent, j'avais encore \$340 dans ma bourse. Combien avais-je d'argent en premier lieu ?

Réponse : \$560.

Solution :

Soit x = l'argent que j'avais.

$$\text{alors } \frac{x}{4} + \frac{x}{7} = \text{l'argent donné.}$$

Mais l'argent que j'avais—l'argent donné = l'argent qui me reste.

$$\text{donc, } x - \left\{ \frac{x}{4} + \frac{x}{7} \right\} = \$340$$

$$\text{ou } x - \frac{x}{4} - \frac{x}{7} = 340$$

Multipliant par 4, alors

$$4x - x - \frac{4x}{7} = \$1360$$

$$“ \text{ par 7, } 28x - 7x - 4x = \$9520$$

$$\therefore 17x = 9520$$

$$\text{ou } x = \frac{9520}{17} = \$560.00$$

III

Trouvez deux nombres dont la somme soit 10 et la différence 6.

Réponse : 8 et 2,

Solution :

Soit $x =$ le grand nombre,
 $y =$ le petit “

par la première condition $x + y = 10$

par la deuxième “ $x - y = 6$

Transp. y dans chaque équation

$$x = 10 - y$$

$$\text{et } x = 6 + y;$$

Egalant ces deux valeurs nous avons

$$6 + y = 10 - y$$

Transp. 6 et $-y$, nous avons $2y = 4$

$$\text{d'où } y = \frac{4}{2} = 2$$

$$\text{et } x = 6 + y = 8$$

IV

Divisez 20 en deux parties telles, que si l'on ajoute 3 fois la première à 5 fois la seconde, le produit sera 76.

Réponse : 8 et 12.

Soient x et y les deux parties.

d'après l'énoncé $x + y = 20$

$$\text{et } 3x + 5y = 76$$

Multip. la 1re équat. par 3

$$3x + 3y = 60$$

Soustr. cette dernière équat.,

$$\text{on a } 2y = 16$$

$$\text{ou } y = \frac{16}{2} = 8$$

$$\text{d'où } x = 20 - y = 12$$

V

En ajoutant 1 au numérateur d'une fraction elle devient égale à $\frac{1}{3}$; mais si l'on ajoute 1 à son dénominateur, elle devient égale à $\frac{1}{4}$. Quelle est cette fraction ?

$$\text{Réponse : } \frac{4}{15}$$

Solution :

Soit $x =$ le numérateur de cette fraction et $y =$ le dénominateur.

d'après les conditions du problème,

$$\frac{x + 1}{y} = \frac{1}{3} \quad (1)$$

$$\frac{x}{y + 1} = \frac{1}{4} \quad (2)$$

faisant disparaître les fractions des deux équations, nous avons :

$$3x + 3 = y \quad (1)$$

$$\text{et } 4x = y + 1 \quad (2)$$

Eliminant y

$$x - 3 = 1$$

d'où $x = 4$ numérateur de la fraction.

Substituant la valeur de x dans la seconde équation nous avons $y = 15$, dénominateur.

$$\text{Réponse : } \frac{4}{15}$$

F. X. P. D.

MESURAGE.

I

Une porte mesure 6 pieds 3 pouces de hauteur par 3 pieds 6 pouces de largeur. Combien a-t-elle coûté à 33 $\frac{1}{2}$ c le pied carré ?

Réponse : \$7.29 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$6 \text{ p. } 3 \text{ po.} = 6.25$$

$$3 \text{ p. } 6 \text{ po.} = 3.50$$

$$6.25 \times 3.50 = 21.875 \times 33\frac{1}{2} = \$7.29166 \text{ ou } \frac{1}{6}$$

II

Une table mesure 45 pouces de longueur par 42 pouces de largeur. Quelle en est la superficie en pieds carrés ?

Réponse : 13.125 pieds.

Solution :

$$45 \times 42 = 1890 \div 144 = 13.125 \text{ pieds carrés.}$$

III

Quelle est la superficie d'un triangle dont la base est de 21.68 pieds, et la hauteur, de 9.46 pieds ?

Réponse : 102.5464 pieds.

Solution :

$$21.68 \times 9.46 = 205.0928 \div 2 = 102.5464 \text{ pieds.}$$

IV

Les trois côtés d'un vivier de forme triangulaire mesurent respectivement : 293, 239 et 185 verges. Combien coûte le terrain qu'il occupe, à \$740 l'acre ?

Réponse : \$3373.53 +

Solution :

$$(293 + 239 + 185) \div 2 = 385.5 \text{ demi-somme des côtés ;}$$

$$\text{alors } 385.5 - 293 = 65.5, \text{ 1er reste}$$

$$385.5 - 239 = 119.5, \text{ 2e "}$$

$$385.5 - 185 = 173.5, \text{ 3e "}$$

$$\text{d'où } \sqrt{385.5 \times 65.5 \times 119.5 \times 173.5} = \sqrt{486852993.1875} = 22064.7454 \text{ verg, car- dimension du terrain qu'occupe le vivier.}$$

Alors	$\frac{22064.7454 \times 740}{4840}$	$\frac{16327911.59}{4840}$
-------	--------------------------------------	----------------------------

$$= \$3373.53 +.$$

V

(5) Trouvez l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont la base est 36 et la perpendiculaire 27.

Réponse : 45.

Solution :

$$36^2 + 27^2 = 1296 + 729 = 2025$$

$$\text{et } \sqrt{2025} = 45 \text{ hypoténuse.}$$

F. X. P. D.

TRIBUNE LIBRE.

CORRESPONDANCE.

Prononciation de certains mots à la Comédie française et au Conservatoire de Paris.

A Messieurs du *Journal de l'Instruction publique*.

Messieurs,

Dans votre livraison du mois d'octobre dernier, je lis un article sous le titre de "Prononciation de quelques mots usuels telle qu'admise à la *Comédie française* et au *Conservatoire de Paris*." Cet article renfermant des choses assez étranges au point de vue de la prononciation, j'ai voulu avoir, à ce sujet, l'opinion d'un homme que je regarde comme une véritable autorité. La réponse qu'il m'a faite a fait disparaître tous mes doutes. Je vous prie de vouloir bien l'insérer dans le *Journal de l'Instruction publique* pour l'utilité des lecteurs de cette revue.

Veillez accepter d'avance mes remerciements.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble serviteur,

S. AUBIN.

Montréal, 27 décembre, 1882.

Voici cette réponse :

Monsieur,

Pour me conformer à votre désir, j'ai examiné l'article que vous avez signalé à mon attention, et je me fais un plaisir de vous communiquer les remarques que cette lecture m'a suggérées. Heureux, si elles peuvent vous être de quelque utilité.

Cet article est tiré d'un ouvrage de M. Alfred Cauvet, intitulé : *La Prononciation française et la Diction*, dans lequel l'auteur prétend faire connaître les dernières modifications consacrées par la pratique suivie à la Comédie-française et au Conservatoire de Paris. C'est un excellent petit volume qui contient beaucoup de bonnes choses ; mais, comme les ouvrages de ce genre se contredisent toujours plus ou moins, on aurait tort de le prendre trop à la lettre, et de regarder toutes ses décisions comme absolues. Au Con-

servatoire, comme dans le monde, il y a divergence d'opinions. Sans doute, ce désaccord porte sur un plus petit nombre de mots ; mais il n'en est pas moins réel. Et si vous allez à la Comédie-française, vous aurez peut-être occasion d'entendre le même mot prononcé de deux manières différentes, dans une même soirée.

Que faire alors ? C'est le cas, il me semble, d'appliquer cette devise : *In dubis Libertas*. Quand deux usages vous paraissent également ou presque également autorisés, vous avez la liberté du choix.

Ainsi beaucoup de personnes disent : *Avril* (1), *Hanovre*, *Babylone* ; d'autres : *avril*, *Hanôvre*, *Babylône*. Je dirai : *Hanôvre*, *Babylône*, avec *o* aigu et un peu plus long, comme un terme moyen, parce que c'est l'usage de la société où je me trouve.

Quant à *avril*, la prononciation *avri* n'est guère plus en usage qu'au Canada. Aujourd'hui on fait servir les consonnes finales plus qu'autrefois : on ne dit plus *plurié*, mais *pluriel*, *avri*, mais *avril* ou *avril*.

Et quand vous adopteriez *Babylône*, à cause de l'origine grecque, je vous conseillerais de dire *Babylonien* : parce qu'ici le mot est tout à fait français : comme on dit *Machiavel* (ki) et *Machiavèlique* (ck).

D'ailleurs, les dérivés sont loin de suivre toujours la loi de leurs radicaux : *batàille* fait *batiaillon* ; *arôme*, *aromate* ; *galop*, *galoper* ; *trêt*, *trotter*, etc.

Pour ce qui est de *mot à mot* il se prononce *mô-t à mô*. Il n'y a pas de doute là-dessus, et c'est aussi ce qu'a voulu dire le "Journal."

Venons maintenant à *Toboso* et *galopait*.

Dans son livre, Cauvet donne des règles pour la prononciation de l'*o* aigu et de l'*o* grave, qu'il fait suivre d'un exercice, non corrigé, sur ces deux lettres. Le "Journal" cite les règles, en les tronquant ; puis, il corrige l'exercice en aveugle, comme un homme qui ne s'est pas donné la peine de lire les règles.

Ainsi les règles disent : *o* est aigu dans le corps des mots, comme dans *galoper*, et le "Journal" écrit, dans le corrigé, *galôfait*. Les règles disent encore : *o* est grave devant la sifflante douce *z*, et le "Journal" écrit : *Tobôsô*. C'est donc *galôfait* et *Tobôsô* qu'il faut lire (2).

(1) *I* mouillée, *I* non mouillée. *ô* aigu, *o* grave, à aigu, à grave.

(2) Nous n'avons nullement "tronqué les règles" que renferme le livre de M. Cauvet : nous

Je pourrais encore ajouter une dernière remarque sur les mots *gratuit* et *subit* que les uns prononcent sans le *t* final, et les autres en le faisant sonner. Je préfère la première manière, parce qu'elle est plus conforme à nos habitudes locales et aussi, parce qu'elle favorise davantage la clarté du discours. La langue française aime la clarté. Je ne réponds cependant que l'autre courant ne finira pas par l'emporter ; il y a aujourd'hui une tendance marquée à faire sentir les consonnes finales et à multiplier les liaisons.

Mais en voilà assez, monsieur, pour dissiper les doutes que vous m'avez proposés. S'il vous en survient de nouveaux, vous me trouverez toujours prêt à vous servir. Et si vous pensez que cette réponse puisse être de quelque intérêt pour les lecteurs du "Journal," je vous permets d'en faire ce qu'il vous plaira. A une condition toutefois ; c'est que mon nom ne paraisse en aucune façon. Ce sujet peut donner lieu à bien des discussions. Or, je n'aime pas les discussions publiques ; elles se font sur un ton trop rude, et elles dégènerent trop facilement en disputes grossières.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

DEUXIEME PARTIE

AURORE.

IV

Au changement de soupe, chacun rentre chez soi. Les gens riches commencent la noce le lundi, et jusqu'au vendredi il y a de la marge ! Or l'Homme à la Peau-de-Bique voulait, bon gré mal gré, se char-

avouer nous même ne poiet connaitre cet ouvrage. L'article en question (qui est signé) a été reproduit textuellement d'une revue européenne, et voilà tout. L'accusation qu'on nous lance ici est donc tout à fait gratuite, et nous ne voyons absolument rien qui puisse la justifier. Du reste, notre imprimeur ne possédant pas les caractères nécessaires pour indiquer les syllabes brèves, et ne pouvant manquer les longues que par un accent circonflexe il est assez difficile de figurer sur le papier la quantité de chaque voyelle—comme on pourrait le faire dans un exercice oral.—REDACTION.

ger des frais et voir Zacharie traiter ses amis la moitié d'une semaine.

Le maître d'école refusa.

“ Ce n'est point votre générosité que je repousse, dit-il ; mais il ne faut pas, en ménage, prendre des habitudes que l'on ne saurait continuer. Je suis pauvre, la dot d'Angélus ne fera pas de nous de gros rentiers : soyons tout de suite ce que nous devons rester. Ma chère femme pense ainsi. Se marier le jeudi sied à des gens comme nous, dont le plus clair revenu est dans leurs bras ; le lendemain on se remet à la besogne sans en avoir perdu le goût par une semaine de dissipation. Je vous ai laissé faire un massacre dans votre basse-cour pour régaler mes invités, c'est bien assez de largesses pour cette fois.”

En effet, les gens de la Grée, de la Nouée, même de Josselin, furent émerveillés de l'aspect du pré disposé pour le festin.

Une pièce de toile blanche étendue sur l'herbe représentait la nappe. De chaque côté une rangée de fagots bien alignés devait servir de sièges. Chaque invité trouverait une assiette, un verre et une fourchette devant lui, ce qui n'est pas un luxe mince, car les gens de Cornouailles mangent bien les morceaux sous le pouce et n'ont nul dégoût de boire dans le même verre, comme faisaient jadis nos aïeux dans leurs coupes d'honneur et d'amitié.

Dans un coin du champ, trois barriques de cidre munies de leur clef de bois empêchaient les convives de redouter la soif après la danse. Un peu plus loin, une marmite grande comme un cuvier de lessive bouillait sur un trépied rougi par la flamme ardente. Pendus à des branches de chêne à l'aide de ficelles, les poulets tournaient tout seuls à la grande joie des enfants accroupis devant les foyers comme autant de petits gnomes. Les guenilleux et les chercheurs de pain, assis sur le talus du champ, attendaient les reliqs du festin.

Enfin le biniou de Guéméné sonna une fanfare, on aperçut une longue bande de chapeaux fleuris, de coiffages blancs ; on vit flotter des livrées de rubans multicolores, et le brave Guéméné en avait mis pour quarante sous à son biniou. Dame ! on ne marie pas tous les jours sa fille.

Angélus était au bras de Patience. Elle

lui répétait pour la centième fois qu'elle ne lui ravirait pas le cœur de Zacharie, et qu'il la trouverait douce et dévouée. Zacharie, quoiqu'il eût bien grand désir de causer avec sa femme, ne l'osait pas, les convenances le lui défendaient. Il marchait avec les garçons d'honneur et son visage rayonnait de contentement et de fierté.

On se mit à table avec un joyeux empressement. On but à la santé de tout le village ; on ne se grisa pas, mais Dieu sait que le danger en fut grand, car il est peu courtois de ne point vider son verre quand un mari le choque au sien !

Angélus et Zacharie mangèrent peu. Pour se donner une contenance, ils servaient l'aveugle ; parfois la jeune mariée regardait sa bague de noce, comme si elle éprouvait le besoin de s'assurer qu'elle était bien la femme de Zacharie. Près d'elle se tenait la fille d'honneur, une brunette rose comme une baie d'églantier ; à côté la Ravenelle toujours parée. Puis venaient Grégoire, son mari, le marchand de bœufs, l'Homme à la Peau-de-Bique, Léonarde, la mère Jau-rois portant l'enfant de sa fille sur ses genoux et la file des amis allant d'un bout du champ à l'autre.

A la fin du dîner, Guéméné fit un signe à la Brunette ; elle plissa les rubans de son tablier, regarda le tailleur avec effacement ; puis, faisant un rude effort, elle se leva, tenant un bouquet à la main, et s'avança vers Angélus.

La fille d'honneur devait dire la *chanson* de la mariée.

Elle ne parle point de joies, cette chanson bretonne ; elle ne promet pas à l'épousée des jours sereins, la paix du ménage, l'avenir souriant. Elle est grave comme l'écho de la parole du prêtre le matin à l'église, et nulle jeune femme ne la saurait entendre sans pleurer.

Je suis venue ici du fond de mon village,
C'est pour vous engager la foi du mariage.

Adieu plaisir et joie,
D'une fille comm'moi,
Adieu ma liberté,
Il n'en faut plus parler,

Angélus regarda son mari, et le sourire du maître d'école ne parut pas annoncer qu'il serait un tyran sévère.

La Brunette continua :

Vous n'irez plus au bal, madam' la mariée,
Vous n'irez plus au bal, ni aucune assemblée,
Vous garderez la maison
Tandis que nous irons.

Quelqu'un rit alors, et ce fut la matresse des Halliers, qui se demandait comment s'y prendrait Grégoire pour l'empêcher d'aller diner et *baller* les jours de grandes fêtes.

Angélus restait grave, et la Brunette poursuivit :

Avez-vous entendu, madam' la mariée,
Ce que le prêtre a dit dans la sainte journée ?

Fidèle à votre époux
Le reste de vos jours.

La jeune femme tendit franchement la main à Zacharie pour ratifier une fois de plus sa promesse. Ce n'était guère dans les usages de la Grèce, et cependant personne n'y trouva à redire.

La Brunette fit sa plus belle révérence en tendant sa gerbe odorante.

Recevez ce bouquet que ma main vous présente ;
Il est fait de façon à vous faire comprendre

Que tous ces vains honneurs
Passent comme les fleurs !

Angélus embrassa la Brunette, prit le bouquet, en tira une grande marguerite, et l'effeuilla pétale à pétale.

" Il m'aime beaucoup ! murmura-t-elle, je suis tranquille ! "

II.

BOUTON D'ÉGLANTIER.

Angélus est debout. Elle balaie, frotte, essuie, lustre les chambres et les meubles. Tandis qu'elle vaque à ces soins journaliers, le rabot du menuisier crie dans la salle de travail. Il n'est pas rare qu'Angélus entr'ouvre la porte, sourie au rude ouvrier, puis la referme, tandis que Zacharie entonne plus gaiement son refrain. Patience, assis dans le grand fauteuil, écoute les petits pas d'Angélus ou cause près de l'établi de son fils adoptif. Depuis plusieurs mois, les jeunes époux savourent les joies sérieuses de leur union. Jamais le maître d'école n'a terminé tant de besogne de si grand cœur. Jamais ses élèves n'ont fait tant de progrès ; il s'est pris à aimer les enfants avec adoration : il les embrasse avec des transports de joie. Il va souvent chercher celui de Léonarde, et quand il le tient sur ses genoux, son cœur bondit d'allégresse :

" Bientôt j'aurai un innocent comme cela à moi, se dit-il, il me caressera de ses menottes roses, il m'appellera : Père ! père ! "

Alors de sa tendresse pour l'enfant de Léonarde Zacharie passe à une immense reconnaissance pour Angélus. Ne lui doit-il pas les heures bénies de son existence ? Zacharie n'est qu'ouvrier : son amour paternel le fait artiste. Il sculptera le berceau de son enfant, et pour ne jamais séparer la mère de ce petit ange, par une ingénieuse idée, Zacharie trouve moyen d'animer en quelque sorte le nom de sa femme. Au chevet du berceau il place un archange Gabriel, les ailes déployées ; au pied il représente une Vierge prosternée : *Ave Maria*. Angélus ! Et tandis qu'il travaille à ce chef-d'œuvre d'imagier naïf, la future jeune mère coup près de lui des bonnets de fine toile de lin.

On garde quelque argent pour le baptême et les langes de laine ne manqueront point à l'innocent. Mais une pensée préoccupe Angélus à mesure qu'approche l'époque où le cher ange apparaîtra. Quel sera le parrain, quelle sera la marraine de l'enfant ? On ne peut songer à Tiphaine, et le vieux Patience a positivement refusé.

" Mes amis, mes enfants, dit-il, un parrain est un second père ; la nature nous donne l'un, la religion convie l'autre à le suppléer. Le parrain doit protection, instruction, soutien dans une juste mesure. Je suis grand-père, moi ! une ombre qui décroît sur le mur, un fantôme qui passe, une âme prête à s'envoler. Cherchez un parrain capable de remplir les conditions que je viens de vous énumérer. "

Un soir, tandis que les jeunes époux essayaient une dernière fois de triompher des refus de leur vieil ami, l'Homme à la Peau-de-Bique vint sans façon s'inviter à souper.

Cela n'était ni rare ni surprenant. Il entrait avec un air de bonne humeur, remettait à la ménagère une carnassière gonflée et se chauffait les jambes devant le feu, tandis qu'Angélus préparait le repas. On était habitué à ses brusqueries. Il avait si souvent prouvé que l'on pouvait compter sur son amitié, qu'il faisait un peu partie de la famille ; Zacharie s'instruisait en causant avec lui, et si Angélus l'avait vu assidu aux offices, nul doute qu'elle n'eût agrandi la part d'affection qu'elle lui portait.

Ce soir-là il restait sous le coup d'une préoccupation visible. Il regardait Angé-

lus avec une expression de prière et serra deux fois sans motif suffisant les mains du maître d'école.

Enfin, après le souper, au moment où chacun s'y attendait le moins, il s'écria :

« Mon grand malheur est d'avoir vécu seul. Je suis devenu mauvais, égoïste, insupportable ! Il faut que vous soyez bons comme vous l'êtes pour m'accueillir de la sorte ! Mais j'ai besoin à mon tour d'adoption, de liens de famille, d'amitié. J'en ai assez de songer à moi. Il faut que je m'attache à un être qui me chérira avec mes défauts et pour l'amour de qui, peut-être, je tâcherai de m'en corriger... Par ainsi je viens vous demander si vous m'acceptez pour être parrain de votre enfant. »

Patience se frotta les mains, Zacharie leva la tête, Angélys répondit avec une grande dignité :

« Merci de la bonne intention, monsieur... J'en reste bien touchée, et si je me permets de donner mon avis avant mon cher mari, c'est qu'il s'agit de l'âme de mon enfant, de sa vie au delà de ce monde, et il me semble qu'à cette heure du moins, il m'appartient plus qu'à son père. Vous avez toujours été généreux pour nous, et ce nous serait une vraie joie de vous prouver notre reconnaissance. Qui dit parrainage, à la campagne, veut dire adoption, seconde paternité. Le parrain doit enseigner la vérité en toute chose à l'innocent qu'il présente au baptême... J'ai vu chez vous à la Ferme-Maudite, des figures de deux païens... Je n'y ai point aperçu de crucifix... Oh ! pardonnez-moi si je vous offense, monsieur, la chrétienne devait faire cette remarque, car la maternité double chez la femme la foi et toutes les autres vertus ! »

— Non, je ne vous en veux pas, madame Angélys, dit l'Homme à la Peau-de-Bique en secouant la tête. Ces paroles, vous les deviez dire, sous peine de manquer d'être vous-même... Vous m'ôtez un grand poids en me fournissant l'occasion de vous raconter ma vie. Il y a longtemps que j'aurais dû le faire... Je ne suis point païen, Angélys, je ne suis pas même étranger, Zacharie, et le ridicule sobriquet de l'Homme à la Peau-de-Bique cache aux indifférents le nom oublié d'Antoine Croisic.

— Antoine Croisic ! mais je vous ai vu enfant ! s'écria Patience, vous parîtes à

la suite d'un coup de tête dont les suites faillirent être bien graves... Antoine Croisic, tous vos parents ne sont pas morts, il vous reste...

— Une nièce, répondit Antoine, et j'irai dans peu de temps lui rappeler que nous sommes du même sang ; ce que vous déciderez en famille ce soir aura même une grande influence sur cette résolution et sur bien d'autres.

— Parlez, parlez, dit Angélys, me voilà bien curieuse... »

Zacharie tendit la main à Antoine Croisic.

« Quoi qu'il arrive, nous sommes amis... »

L'Homme à la Peau-de-Bique commença.

« Vous avez connu mon père, Jacques Croisic, Patience, et vous savez que c'était un rude paysan, bon à sa manière, donnant des conseils à gifles en veux-tu et des réprimandes à coups de branches de pommier vert. Sa fortune lui permettait l'ambition ; il la reportait sur moi, son fils unique, et se promettait de me faire étudier dans les villes, afin de me rappeler avec le titre de docteur en médecine ou en droit, il ne lui importait guère ; cependant le barreau lui plaisait davantage : les avocats font parler d'eux dans les feuilles des départements.

(A suivre.)

ANNONCES.

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

L'assemblée trimestrielle du Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal aura lieu le MARDI, 6 FEVRIER prochain, à 9 heures de l'avant-midi, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Les candidats sont priés d'envoyer, préalablement, tous les documents nécessaires au soussigné.

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

42, St. André, Montréal.

Aux Instituteurs.

La soixante-quatorzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la

circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu JEUDI, le 25 courant, à 7.30 heures du soir, et se continuera le lendemain, à 9.30 heures de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances.

Les deux questions suivantes seront offertes à la discussion :

1o " Est-il utile, dans une municipalité, de comparer toutes les écoles, en y comprenant tous les élèves de chaque école ? "

2o Les Congrès pédagogiques peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ? "

Par ordre,

J. N. MILLER,
Secrétaire.

BIBLIOGRAPHIE

Les Drames de la Croix-Noire, par Ch. Kurner, in-12 de 327 p. (1882) Paris, Firmin Didot et Cie.— Prix 75 cts. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires. Nos. 12 et 14, rue St-Vincent.

LES DRAMES DE LA CROIX-NOIRE sont le premier ouvrage d'une nouvelle bibliothèque spéciale pour les jeunes gens. Histoire de chauffeurs, effrayante, tragique, racontée avec verve et très bien faite pour intéresser les jeunes esprits : elle n'a rien qui puisse laisser de mauvaise impression ; elle peint avec des couleurs vives, la désorganisation, propice au crime, où la Révolution triomphante avait laissée la France, cette désorganisation qui explique la journée du dix-huit brumaire et les applaudissements dont elle fut saluée.

Dans ce récit, l'auteur a peint avec des couleurs touchantes le courage et l'amour filial d'une jeune fille ; au milieu des chauffeurs et des policiers, Janote fait plaisir à voir.

Un legs, par M. Maryan, in-12, 234 pages, (1882). Prix 75c. Paris, Bray et Retaux. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires. Nos. 12 et 14, rue St-Vincent.

Au début de ce roman, Etienne habite avec sa tante, madame de Breulx, qui a remplacé pour elle le père et la mère qu'elle a perdus, et qui la fait vivre dans une atmosphère d'affections et de brillants plaisirs. Mais Etienne a un frère, officier, marié, père de deux enfants, et pauvre ; sa femme meurt, il la suit de près dans une autre vie, et Etienne adopte les deux orphelins : elle

n'a pas su, elle n'a pas voulu résister à l'élan de son âme : sa tante s'irrite en se voyant préférer deux êtres innocents et malheureux ; elle abandonne absolument Etienne, qui se trouve sans appui, sans fortune et chargée, à dix-huit ans, d'une famille sans ressources. Là se termine la première partie du roman.

La seconde partie nous montre Etienne, accueillie chez une bonne dame bretonne et comblée de soins, d'amitié, elle et ses orphelins ; l'amitié va même jusqu'au sacrifice, et il y a là, dans tous les personnages qui entourent la jeune fille, un ensemble de qualités admirables, de perfection du cœur, qu'on ne rencontre guère dans la vie ordinaire : quoiqu'accablée de malheurs, pauvreté, maladie, labeurs, Etienne doit se trouver heureuse, car elle vit dans une véritable Arcadie, un jardin de délices pour une âme affectueuse, telle que la sienne. Le roman finit bien, mais on se demande pourquoi Etienne, nièce de madame de Breulx, qui meurt intestate, n'hérite pas de sa tante ?

Traité pratique de la Ponctuation, par S. A. Tassis, correcteur d'imprimerie ; in-12, de 130 p. (1882) prix 50cts. Paris, Firmin Didot, Montréal. J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires. Nos. 12 et 14, rue St-Vincent.

Les divers essais de ponctuation publiés jusqu'ici par les grammairiens sont loin d'être complets. " Notre soin principal, dit l'auteur, a été non seulement de remplir les lacunes, si nombreuses et causes de tant d'erreurs, mais encore d'établir des règles sûres pour rendre sensibles les nuances d'un texte, souvent imperceptibles. " Ce programme nous semble avoir été parfaitement rempli.

Avantageusement connu déjà par son *Guide du correcteur*, ouvrage le plus précis sur la matière et devenu classique pour les hommes du métier M. Tassis était bien préparé pour traiter de la ponctuation. Son manuel contient plus de 800 exemples en vers et en prose, dans lequel sont exposées les véritables règles de la ponctuation, règles puisées dans la logique et confirmées par des citations variées et choisies. L'ouvrage donne ainsi la solution des principales difficultés omises par les grammairiens. Les erreurs et les méprises auxquelles ces omissions donnent lieu dans l'écriture et l'impression s'y trouvent relevées.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

LIBRAIRES-EDITEURS

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal ; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.